



Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Octobre 2020

Remarques importantes

Le « Next Edge Bio-Tech Plus Fund » ou le « Fonds » signifie le « Next Edge Bio-Tech Plus Fund ».

Les termes en lettres majuscules qui ne sont pas définis dans cette présentation sont définis dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

Cette communication ne constitue pas, et ne doit en aucun cas être interprétée comme une invitation à investir dans le Fonds, ni ne constitue un appel public à l'épargne visant la vente du Fonds ou tout autre produit décrit aux présentes. Les demandes pour le Fonds seront examinées uniquement selon les modalités du Prospectus. Le Prospectus contient d'importants renseignements détaillés sur le Fonds. Des exemplaires du Prospectus peuvent être obtenus auprès de Next Edge Capital Corp., le distributeur principal du Fonds. Chaque acheteur des unités du Fonds (les « Unités ») peut avoir des droits d'action prévus par la loi ou contractuels dans certaines circonstances, comme il est indiqué dans le Prospectus. Veuillez consulter les dispositions de la législation applicable sur les valeurs mobilières pour obtenir des précisions sur ces droits. Les termes définis aux présentes ont le même sens que dans le Prospectus. Les investisseurs éventuels doivent noter que les placements alternatifs peuvent comporter des risques importants et que la valeur d'un placement peut diminuer ou augmenter.

Il n'y a aucune garantie de performance commerciale et la performance passée ou projetée n'est pas indicative des résultats futurs.

Les investisseurs doivent examiner le Prospectus dans son intégralité pour obtenir une description complète du Fonds et de ses risques, et consulter leurs courtiers inscrits avant d'effectuer un placement.

Les renseignements contenus dans ce document peuvent être modifiés sans préavis et Next Edge Capital Corp. ne sera pas tenue responsable des inexactitudes ou des erreurs d'impression.

Toute description ou information concernant un processus ou une stratégie de placement est fournie à titre d'illustration seulement, peut ne pas être entièrement indicative d'un placement actuel ou futur, peut être modifiée à la discrétion du gestionnaire de placements et n'a pas pour objectif de refléter la performance.

Le Fonds n'a pas été ni ne sera inscrit en vertu de la loi des États-Unis, dans sa version modifiée (« the U.S. Securities Act of 1933 ») ou de toute autre loi étatique sur les valeurs mobilières. Le Fonds ne peut être offert ni vendu aux États-Unis ou à des ressortissants américains.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présentation qui suit peut contenir des énoncés prospectifs. Toutes les déclarations, à l'exception des déclarations de faits historiques, qui portent sur des activités, des événements ou des faits nouveaux qui, selon Next Edge Capital Corp., le gestionnaire de portefeuille ou toutes sociétés affiliées (les « Sociétés »), pourraient se produire dans l'avenir (y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant les rendements ciblés, les projections, les prévisions, les déclarations et les plans et objectifs futurs des Sociétés) sont des énoncés prospectifs. Ceux-ci reflètent les attentes, hypothèses ou croyances actuelles des Sociétés d'après l'information dont elles disposent actuellement.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels des Sociétés diffèrent sensiblement de ceux dont il est question dans les énoncés prospectifs, et même si ces résultats réels se concrétisent ou se concrétisent en quasi-totalité, rien ne garantit qu'ils auront les conséquences ou les effets attendus pour les Sociétés.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, entre autres, les évolutions des marchés financiers et des marchés de matières premières au niveau international, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, l'illiquidité des placements de portefeuille, la réduction de la disponibilité de l'effet de levier, le défaut des contreparties, les risques spéciaux découlant des opérations à découvert et des placements dans des contrats à terme et autres dérivés, les opérations non intentionnelles, l'exactitude des modèles analytiques, les risques d'évaluation, les limites des rachats, les conséquences fiscales, les changements dans les lois applicables et les autres risques associés à l'investissement dans des valeurs mobilières et les facteurs discutés à la section intitulée « Facteurs de risque » dans le Prospectus.

Tout énoncé prospectif n'est valide qu'à la date à laquelle il est fait et, sauf si les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, les Sociétés renoncent à toute intention ou obligation de mettre à jour un énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement. Même si les Sociétés estiment que les hypothèses inhérentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, ceux-ci ne constituent pas des garanties de performance future et, par conséquent, il ne faut pas s'y fier indûment en raison de l'incertitude inhérente à ces énoncés.

Certains risques liés à l'investissement dans le Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Un placement dans le Fonds comporte des risques en raison, entre autres, de la nature et du fonctionnement du Fonds. Un investissement en unités ne doit être effectué qu'après avoir consulté des sources d'investissement et des conseils fiscaux qualifiés. Ce qui suit ne constitue pas un résumé complet de tous les risques associés à un placement dans le Fonds.

Risque lié à l'industrie de la biotechnologie

Les entreprises du secteur de la biotechnologie investissent massivement dans la recherche et le développement, ce qui ne mène pas nécessairement à la réussite commerciale des produits. Cette industrie est également assujettie à une réglementation gouvernementale accrue qui peut retarder ou entraver la diffusion de nouveaux produits. De nombreuses entreprises de biotechnologie dépendent de leur capacité à utiliser et à faire respecter les droits de propriété intellectuelle et les brevets. Toute atteinte à ces droits peut avoir des conséquences financières négatives. Les entreprises de biotechnologie peuvent être guidées par la concurrence et des progrès technologiques rapides qui peuvent rendre obsolètes leurs produits ou services en peu de temps. L'industrie est également caractérisée par des poursuites en responsabilité relativement aux produits et des coûts d'assurance élevés en conséquence. La valeur marchande des investissements dans l'industrie de la biotechnologie repose souvent sur la spéculation et les attentes à l'égard des produits futurs, les progrès de la recherche et les demandes d'approbation de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. Les actions dans les entreprises de biotechnologie, surtout celles des petites entreprises moins expérimentées, ont également tendance à être plus volatiles que l'ensemble du marché.

Risque lié aux instruments dérivés

Un dérivé est un contrat entre deux parties. La valeur du contrat est « dérivée » du prix du marché ou de la valeur d'un actif sous-jacent, comme la devise ou le titre, ou d'un indicateur économique comme les taux d'intérêt ou les indices boursiers.

Risque lié aux titres de participation

Un titre de participation représente une participation dans la société ou l'entité qui l'a émis. La valeur d'un fonds commun de placement qui investit dans des titres de participation (qui comprennent des actions ou des unités) sera affectée par les variations du prix du marché de ces titres. Le prix d'un titre de participation dépend de l'évolution de la situation de l'émetteur concerné et de la conjoncture économique et financière générale dans les pays où l'émetteur est situé ou exerce ses activités ou où le titre est coté en bourse. Si les perspectives de l'émetteur sont favorables, un plus grand nombre d'investisseurs seront disposés à acheter ses titres, dans l'espoir de tirer profit de l'ascension de l'émetteur et de la hausse probable du prix des titres. En outre, une économie florissante se traduit généralement par des perspectives positives pour de nombreux émetteurs et par une tendance générale à la hausse des prix des titres. Le contraire peut également se produire si les perspectives de l'émetteur sont défavorables ou si l'économie en général se porte mal. La valeur des fonds communs de placement qui investissent dans des actions fluctuera en fonction de ces changements.

Risque lié à la FATCA

Conformément à la Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») des États-Unis et à l'Accord intergouvernemental entre le Canada et les États-Unis (« AIG »), le Fonds peut être assujetti à une retenue d'impôt américaine spéciale qui s'applique à certains revenus de source américaine et non américaine ou à certains montants payés par le Fonds à certains participants. Un Fonds ne sera pas assujetti à ces impôts s'il s'inscrit auprès de l'Agence de revenu interne des États-Unis et fournit à l'Agence du revenu du Canada certains renseignements sur l'identité et la résidence obtenus auprès des participants, qui les transmettra ensuite à l'Agence de revenu interne des États-Unis. Aucun rapport n'est requis à l'égard des Unités détenues dans un régime enregistré (voir la définition ci-après). Si un Fonds ne se conforme pas aux exigences de déclaration de renseignements, il sera assujetti aux pénalités prévues par la Loi de l'impôt sur le revenu (définies ci-après). Les éventuels impôts ou pénalités associés à ces obligations de déclaration et les frais d'administration découlant du respect de ces règles peuvent réduire le rendement du Fonds pour les participants.

Risque de change

Un fonds commun de placement, tel que le Fonds, qui investit dans des titres étrangers est exposé au risque de change, c'est-à-dire au risque que la valeur du dollar canadien change par rapport à une devise étrangère. Par exemple, la valeur d'un titre négocié en dollars américains diminuera, en dollars canadiens, si la valeur du dollar américain diminue par rapport à celle du dollar canadien, même si la valeur du titre en dollars américains ne change pas. Inversement, si la valeur du dollar canadien chute par rapport à celle du dollar américain, la variation du taux de change entraînera un gain correspondant dans la valeur du titre.

Risque lié aux titres étrangers

- Les fonds communs de placement, comme le Fonds, qui investissent dans des titres étrangers sont assujettis aux risques suivants:
- les variations des taux de change (voir la section « Risque de change »)
- certains marchés boursiers étrangers ont moins de volume d'opérations, ce qui peut rendre plus difficile la vente d'un investissement ou rendre les prix des titres plus volatils
- il y a souvent moins d'information disponible sur les sociétés étrangères et de nombreux pays n'ont pas les mêmes normes de comptabilité, d'audit et de déclaration que celles que nous avons au Canada
- un pays peut avoir des lois sur les investissements étrangers ou les opérations de change qui rendent difficile la vente d'un investissement, ou il peut imposer des retenues ou d'autres impôts qui pourraient réduire le rendement de l'investissement
- l'instabilité politique ou sociale ou les développements diplomatiques pourraient influencer sur la valeur de l'investissement
- un pays peut avoir une économie fragile en raison de facteurs comme une inflation élevée, une monnaie faible ou une dette publique

Ce ne sont là que quelques-uns des risques associés à l'investissement dans le Next Edge Bio-Tech Plus Fund. Veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds pour obtenir une description plus complète des risques associés à l'investissement dans le Fonds.

Certains risques liés à l'investissement dans le Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Risque lié aux lois et aux litiges

De temps à autre, les gouvernements proposent des initiatives législatives qui peuvent avoir une incidence négative sur certains émetteurs dont les titres sont détenus dans le portefeuille d'un fonds commun de placement. En outre, les litiges concernant l'un ou l'autre de ces émetteurs ou des secteurs qu'ils représentent peuvent avoir une incidence négative sur les prix des titres. Il est impossible de prédire quel sera l'effet d'une loi proposée ou d'un projet de loi à l'examen ou encore d'un litige en instance ou imminent sur le portefeuille d'un fonds commun de placement. Par exemple, le Fonds est généralement tenu de payer les taxes non recouvrables admissibles en vertu de la partie IX de la Loi sur la taxe d'accise (Canada) et de ses règlements d'application (« TPS/TVH ») sur les frais de gestion, les commissions de performance et la plupart des autres frais et dépenses qu'il doit payer. De nombreux changements ont été apportés récemment aux taxes canadiennes sur les ventes, l'utilisation et la valeur, ainsi qu'à leur application. Ces changements peuvent s'accompagner de modifications supplémentaires de la façon dont la TPS/TVH et les taxes de vente provinciales s'appliquent aux frais et aux charges engagés par les fonds communs de placement comme le Fonds, qui, en conséquence, peuvent influencer sur les coûts assumés par le Fonds et ses participants.

Risque de liquidité

La liquidité fait référence à la rapidité et la facilité avec lesquelles un élément d'actif peut être vendu et converti en espèces. Certains titres peuvent être difficiles à acheter ou à vendre parce qu'ils ne sont pas bien connus ou parce que des événements politiques ou économiques les touchent considérablement. Il s'agit notamment d'investissements dans des secteurs spécifiques, en particulier les secteurs des produits de base, et des marchés en développement ou plus petits. En outre, les petites entreprises peuvent être difficiles à évaluer parce qu'elles mettent au point de nouveaux produits ou services pour lesquels il n'existe pas encore de marché développé ou de flux de revenus. Elles n'ont peut-être qu'un petit nombre d'actions sur le marché, ce qui peut rendre difficile pour un fonds commun de placement d'acheter ou de vendre des actions lorsqu'il le souhaite. En détenant ces types de placements, la valeur d'un fonds commun de placement peut augmenter ou diminuer considérablement.

Risque lié aux multiples catégories

Chaque Fonds peut émettre plusieurs catégories d'unités. Chaque catégorie d'unités sera imputée, à titre de catégorie distincte, aux dépenses qui sont expressément attribuables à cette catégorie. Toutefois, ces dépenses continuent d'être un passif du Fonds dans son ensemble et, par conséquent, si l'actif d'une catégorie est insuffisant pour payer ces dépenses, les actifs des autres catégories du Fonds seront utilisés pour payer ces dépenses excédentaires. Dans de telles circonstances, le prix unitaire des autres catégories diminuerait.

Risque lié aux options

Une option est un contrat entre deux parties portant sur l'achat et la vente d'un instrument financier à un prix déterminé à tout moment pendant le délai de l'option. Contrairement à un contrat à terme standardisé, une option confère un droit (et non une obligation) d'acheter ou de vendre un instrument financier. Une option sur un contrat à terme standardisé donne à l'acheteur le droit, en échange d'une prime, d'assumer une position dans un contrat futur à un prix d'exercice déterminé pendant la durée de l'option. Le vendeur d'une option d'achat découverte assume le risque d'une augmentation théoriquement illimitée du prix de marché du titre sous-jacent au-delà du prix d'exercice de l'option. Les titres nécessaires à l'exercice de l'option d'achat peuvent ne pas être disponibles pour l'achat, sauf à des prix beaucoup plus élevés. L'achat de titres pour satisfaire à l'exercice de l'option d'achat peut en soi faire augmenter davantage le prix des titres, parfois d'un montant important, ce qui exacerbe la perte. L'acheteur d'une option d'achat assume le risque de perdre la totalité de la prime qu'il a investie dans l'option d'achat. Le vendeur d'une option de vente couverte (p. ex., le vendeur a une position courte sur le titre sous-jacent) assume le risque d'une augmentation du prix de marché du titre sous-jacent au-delà du prix de vente (pour établir la position courte) du titre sous-jacent plus la prime reçue et renonce à la possibilité de réaliser un gain sur le titre sous-jacent en deçà du prix d'exercice de l'option. Le vendeur d'une option de vente découverte assume le risque d'une baisse du prix de marché du titre sous-jacent en deçà du prix d'exercice de l'option. L'acheteur d'une option de vente assume le risque de perdre la totalité de la prime qu'il a investie dans l'option de vente. Tout placement dans une option par un Fonds sera conforme au Règlement 81-102, Fonds d'investissement.

Risque lié au secteur

Une concentration relativement élevée d'actifs dans un seul émetteur ou dans un petit nombre d'émetteurs peut réduire la diversification et la liquidité d'un fonds commun de placement et accroître sa volatilité. En raison d'une liquidité réduite, la capacité du fonds commun de placement de répondre aux demandes de rachat peut être réduite. Elle peut aussi entraîner une concentration dans des industries ou des secteurs de marché spécialisés. L'investissement dans un tel fonds commun de placement comporte plus de risques et de volatilité que l'investissement dans un fonds commun de placement dont le portefeuille de placements est vaste, car le rendement d'un secteur ou d'un marché en particulier pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement global de l'ensemble du fonds commun de placement.

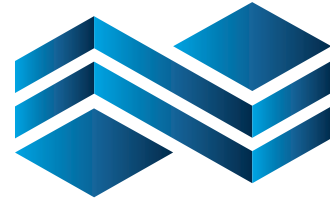
Risque lié au marché boursier

Un fonds commun de placement qui investit dans des placements en actions (comme des actions) ou dans des instruments dérivés sur actions sera affecté par les conditions qui touchent les marchés boursiers sur lesquels ces actions sont négociées et par la conjoncture économique générale.

Risque lié aux placements importants

L'achat ou le rachat de titres par un important porteur de titres peut nuire au rendement d'un fonds commun de placement. L'achat ou le rachat d'un nombre important de titres d'un fonds peut obliger le gestionnaire de portefeuille à modifier sensiblement la composition du portefeuille du Fonds ou à acheter ou à vendre des placements à des prix défavorables, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur le rendement du fonds.

Ce ne sont là que quelques-uns des risques associés à l'investissement dans le fNext Edge Bio-Tech Plus Fund. Veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds pour obtenir une description plus complète des risques associés à l'investissement dans le Fonds.



NEXTEGE CAPITAL

Nous assurons la gestion de fonds de placement alternatifs et offrons des solutions de pointe aux investisseurs. Depuis près de deux décennies, notre équipe chevronnée a lancé de nombreuses solutions d'investissement dans diverses structures de produits. Les personnes et les approches que nous découvrons ne sont peut-être pas bien connues, mais nous croyons qu'elles offrent quelque chose de remarquable, **un accès à l'avenir.**



Next Edge Capital Corp.



Créée en juillet 2006, la société Next Edge Capital Corp. a été rebaptisée après la scission de Man Investments Canada Corp. de Man Group plc (« Man ») en juin 2014.

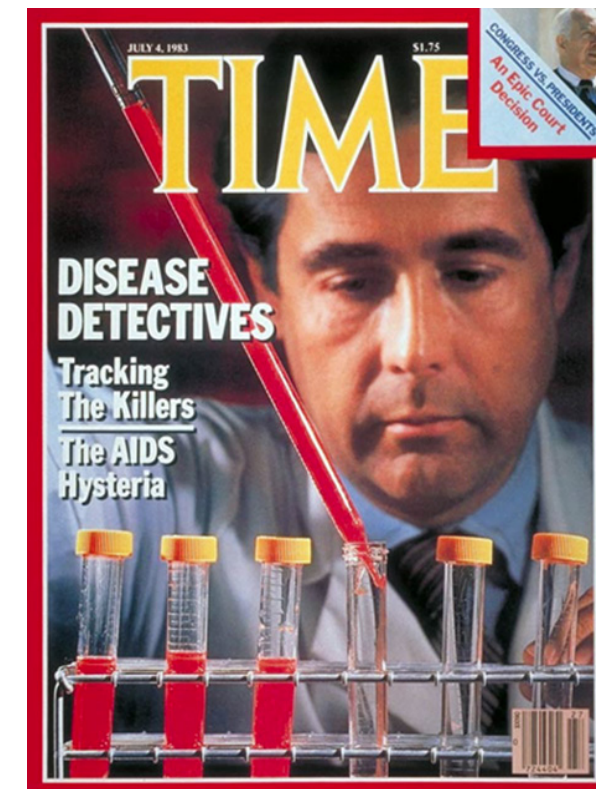
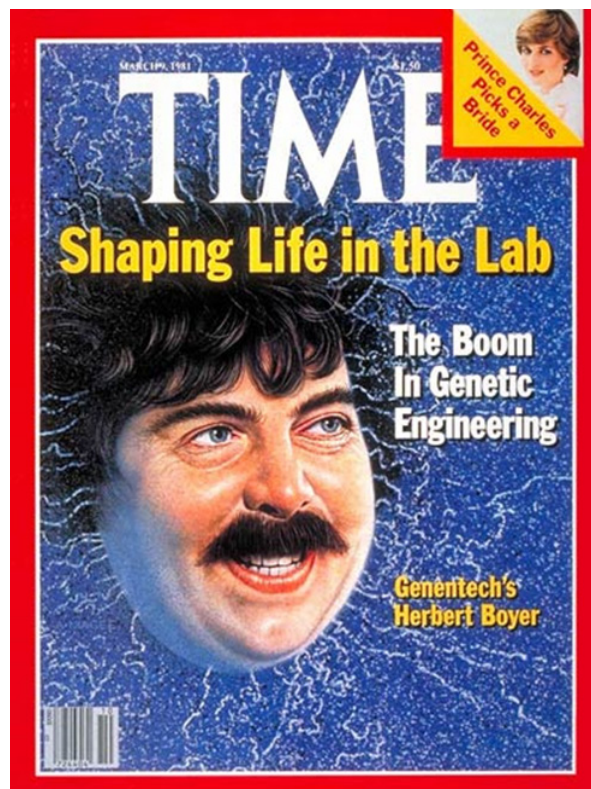
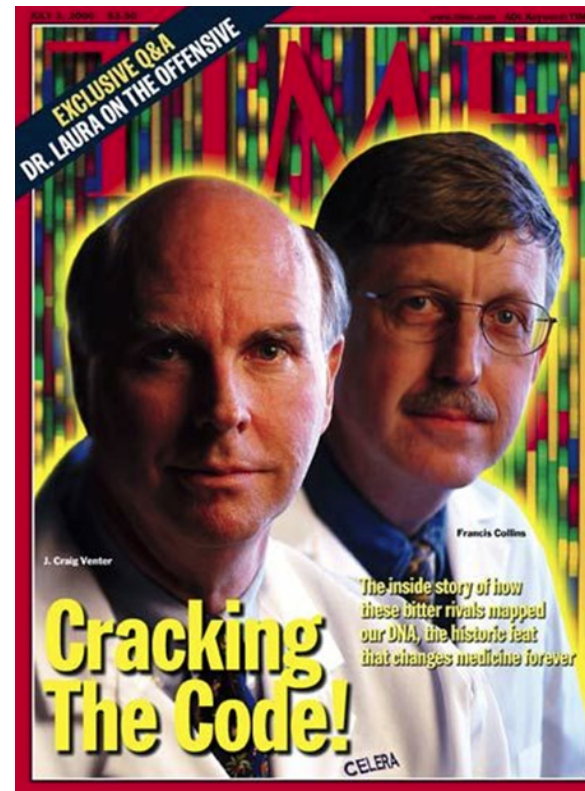
Détentrice d'une licence de courtier sur le marché dispensé, de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds de placement.

Depuis 2000, l'équipe de gestion a recueilli plus de 3 milliards de dollars canadiens d'actifs alternatifs au Canada*.

Elle vise principalement à offrir des idées de placement uniques et non corrélées.

*Veuillez noter que sur les 3 milliards de dollars canadiens d'actifs alternatifs mobilisés, plus de 2 milliards de dollars canadiens se rapportent à des actifs mobilisés dans une ou plusieurs entreprises antérieures.

Un jeune secteur qui fait des vagues



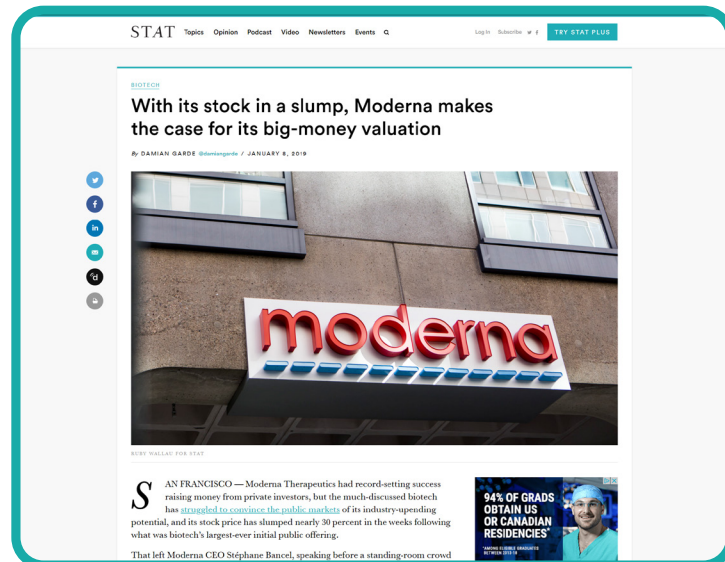
L'opportunité de la biotechnologie



- **Réduire l'incurable:** Percées dans la mucoviscidose, le VIH, l'hépatite C, la sclérose en plaques, la polyarthrite rhumatoïde, les maladies cardiovasculaires, la drépanocytose, la leucémie myéloïde chronique et les maladies monogénétiques
- **La science-fiction rejoint la réalité scientifique:** Thérapie génique, CRISPR, CAR-T, immuno-oncologie, séquençage des gènes, ARNi, anti-sens
- **Acquisitions:** La biotechnologie, le club-école des grandes sociétés biopharmaceutiques
- **Une industrie vertueuse:** Investir dans la découverte de médicaments permet d'offrir des produits thérapeutiques qui sauvent des vies
- **Il est possible d'obtenir des rendements importants en investissant dans les réussites futures**
- **Un processus d'investissement discipliné fondé sur plus de deux décennies d'expérience institutionnelle**

Contributions médiatiques et interventions télévisées

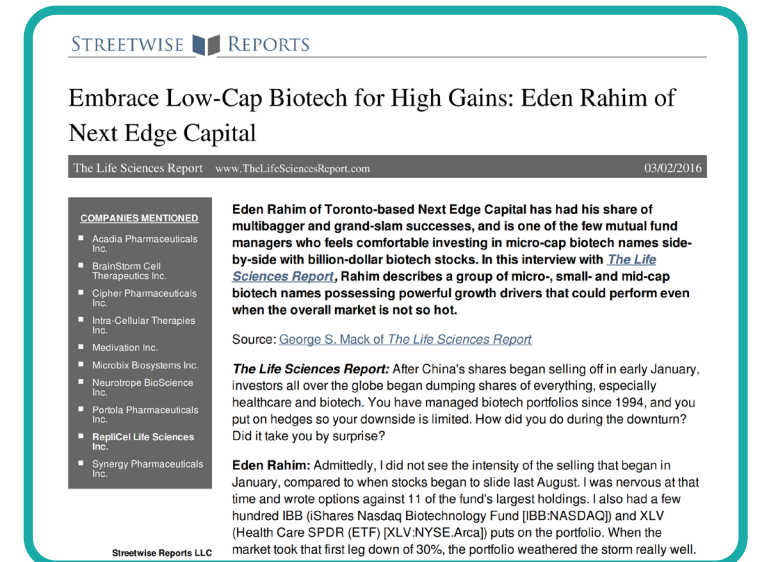
Invitée à fournir des renseignements sur la biotechnologie et les soins de santé pour Bloomberg News, BNN, Globe & Mail, Streetwise, Cantech



ARTICLE DE STAT
Entrevue avec Edén Rahim
Le 3 janvier 2019



INTERVENTION SUR BNN
Entrevue avec Edén Rahim
Le 26 juin 2017



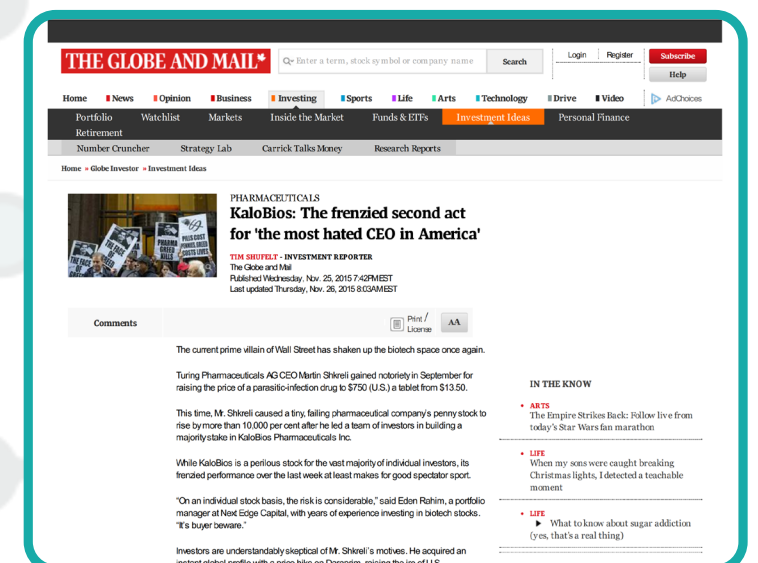
STREETWISE REPORTS
Entrevue avec Edén Rahim
Le 2 mars 2016



ARTICLE MORNINGSTAR
Entrevue avec Edén Rahim
Le 10 juillet 2019



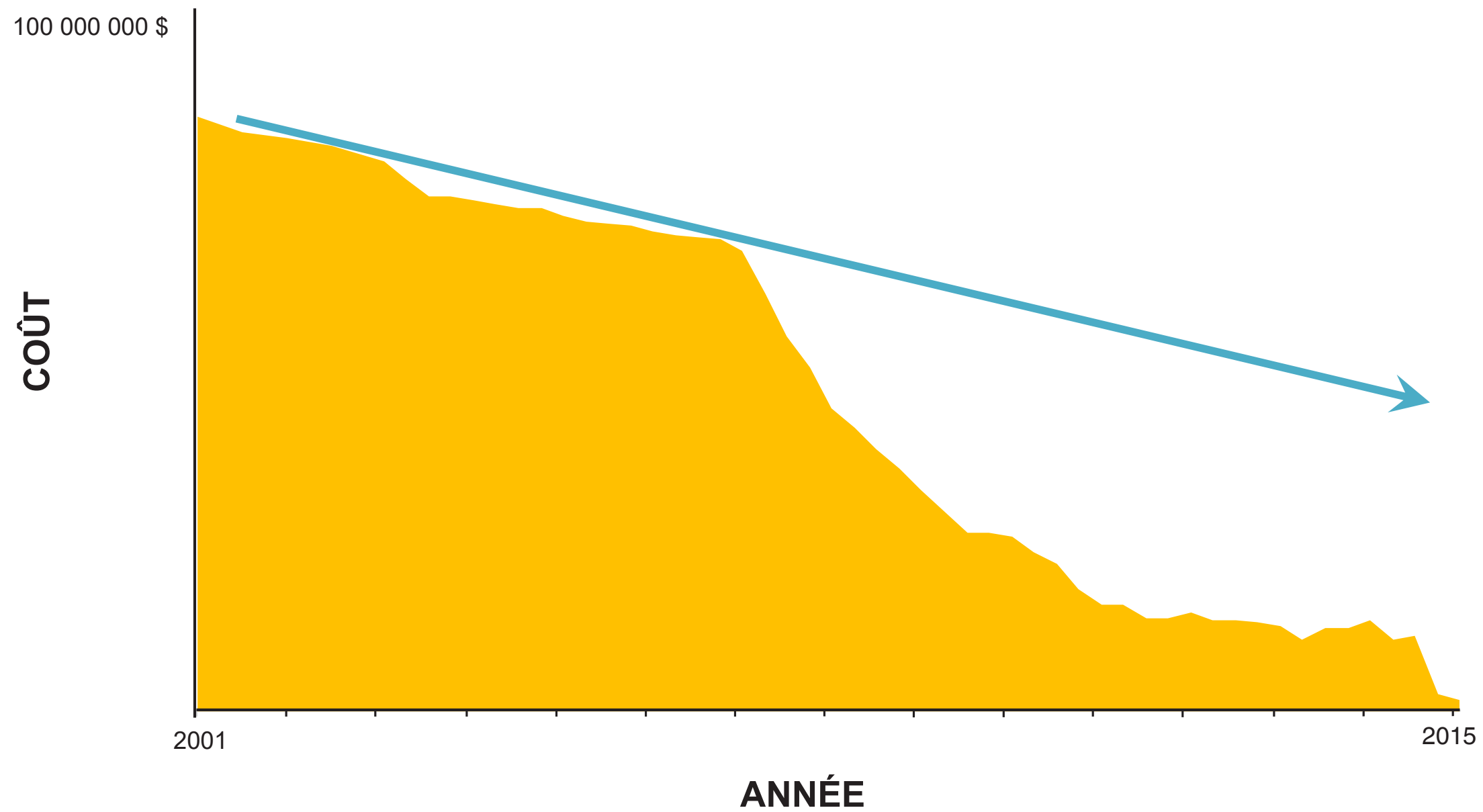
INTERVENTION TÉLÉVISÉE SUR BLOOMBERG
Entrevue avec Edén Rahim
Le 21 janvier 2016



GLOBE AND MAIL
Entrevue avec Edén Rahim
Le 10 novembre 2015

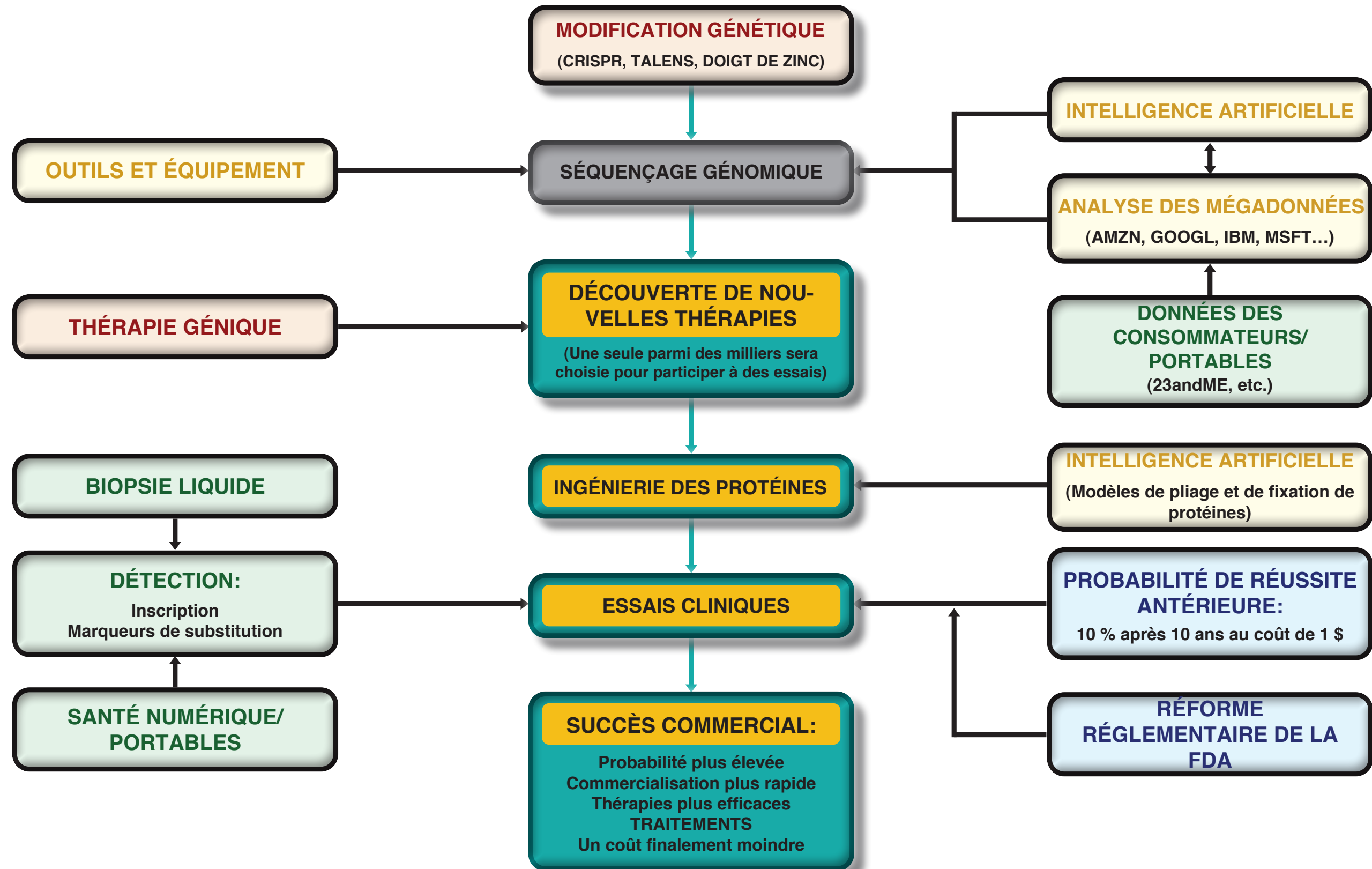
De 2,7 milliards \$ à moins de 1 000 \$ par séquence d'ADN

Loi de Moore sur les coûts du tri séquentiel



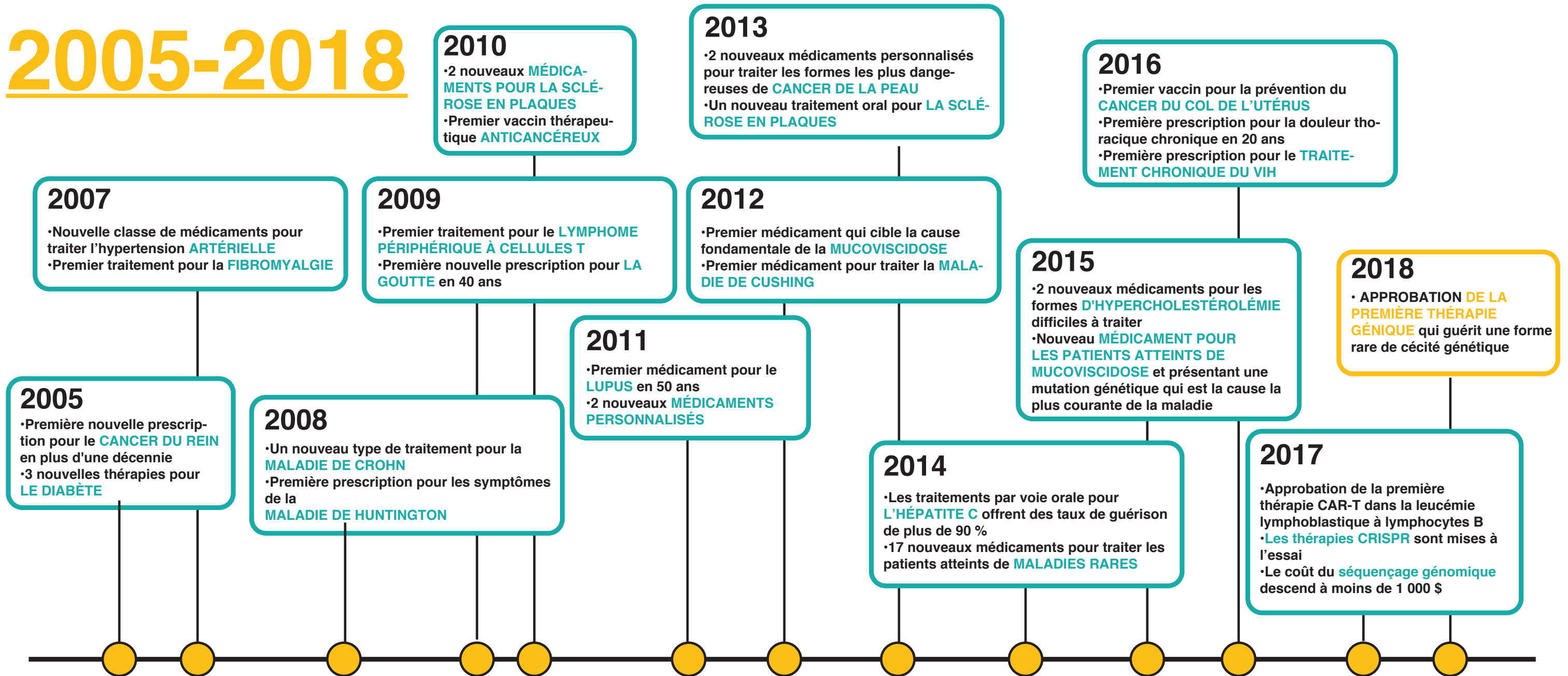
Source: Institut national de recherche (NHGRI), Next Edge Capital Corp.

Technologie fusionnée avec la biotechnologie: Écosystème biotechnologique émergent du 21e siècle



Une décennie de percées biotechnologiques

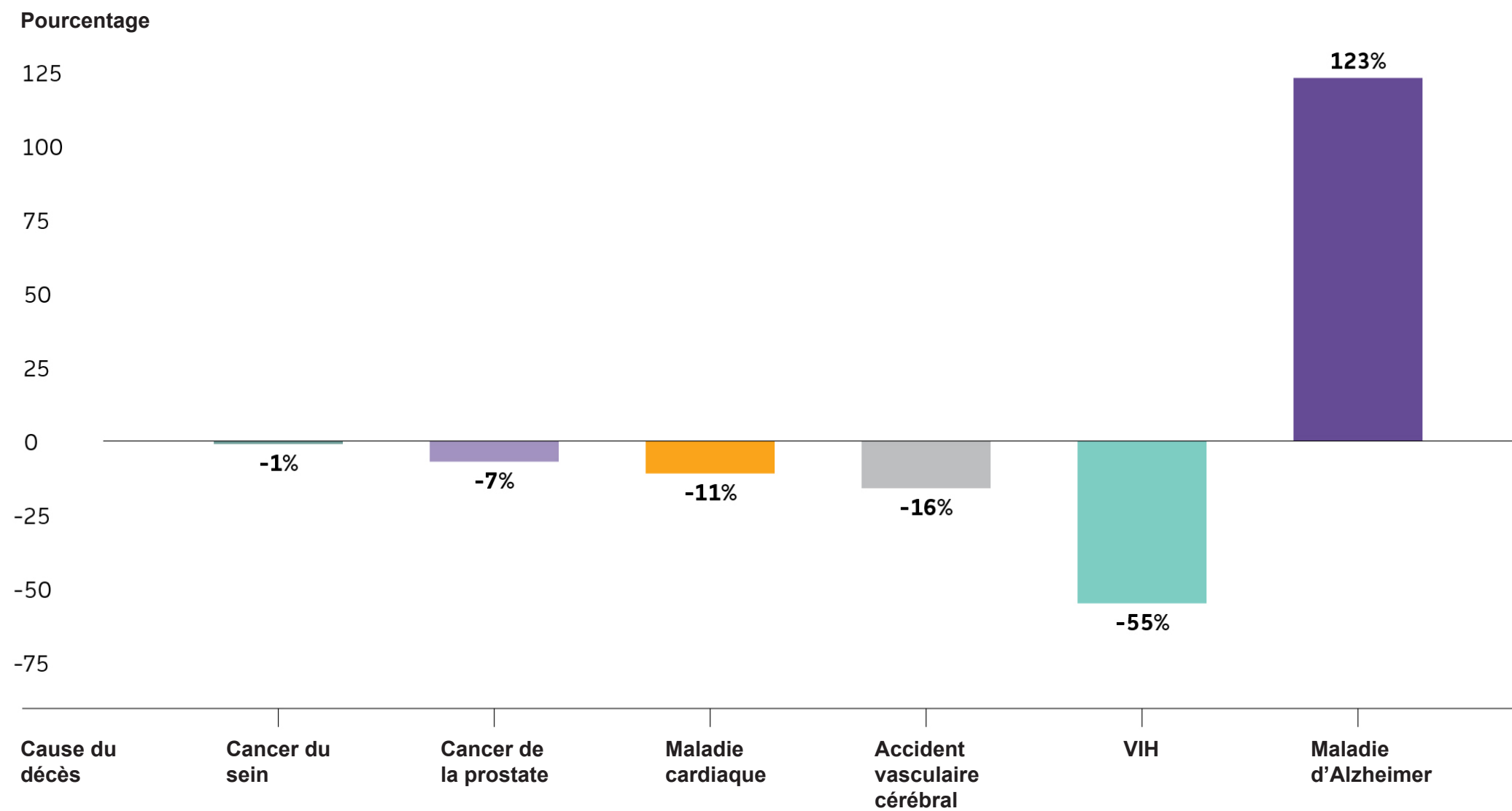
2005-2018



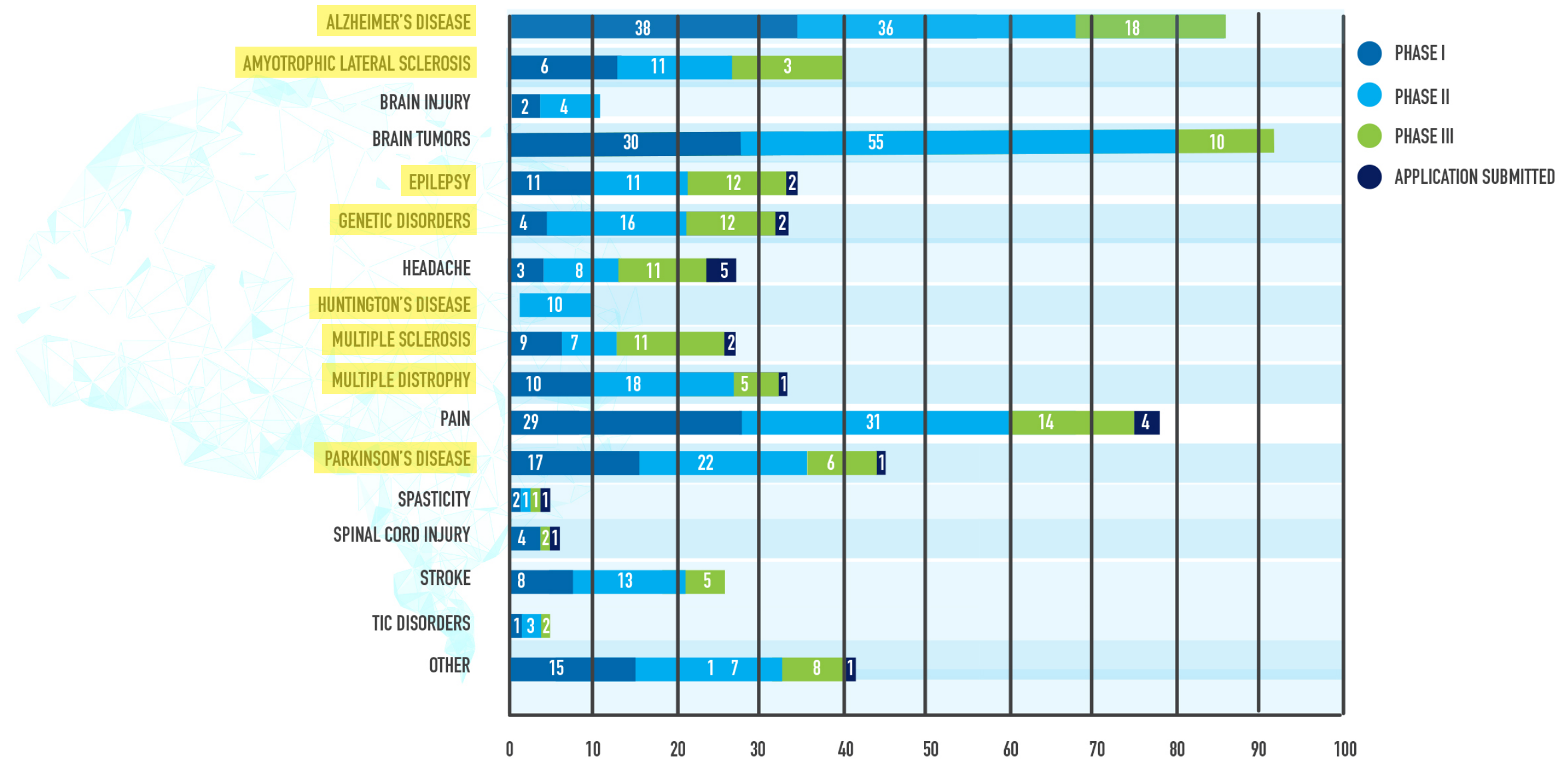
Source: Pharma.org, « Biopharmaceuticals In Perspective », jusqu'au printemps 2016 et à compter de 2017, Next Edge Capital Corp.

Progrès accomplis

Pourcentage de changements dans certaines causes de décès (tous les âges) entre 2000 et 2015

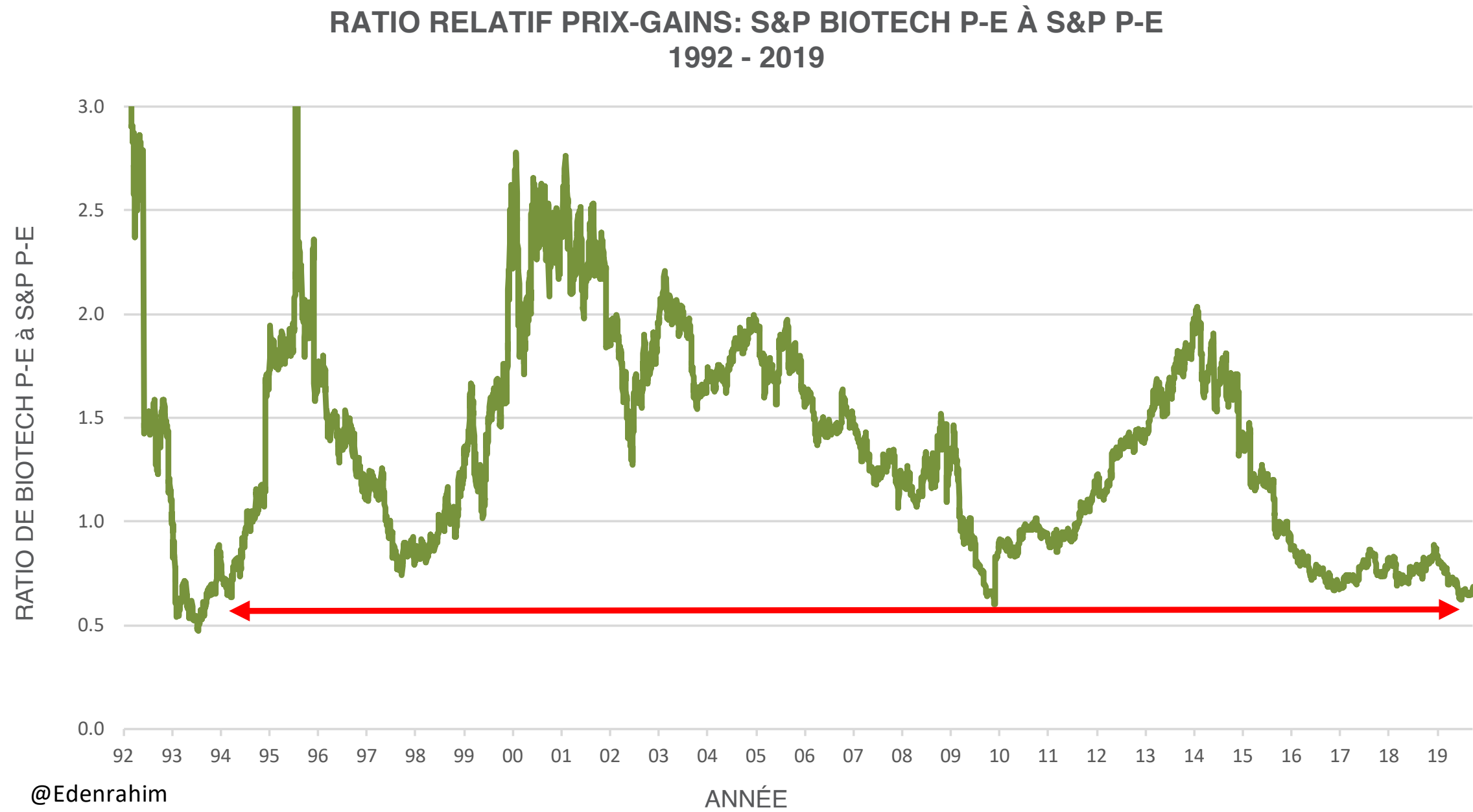


Médicaments en cours de développement pour les troubles neurologiques

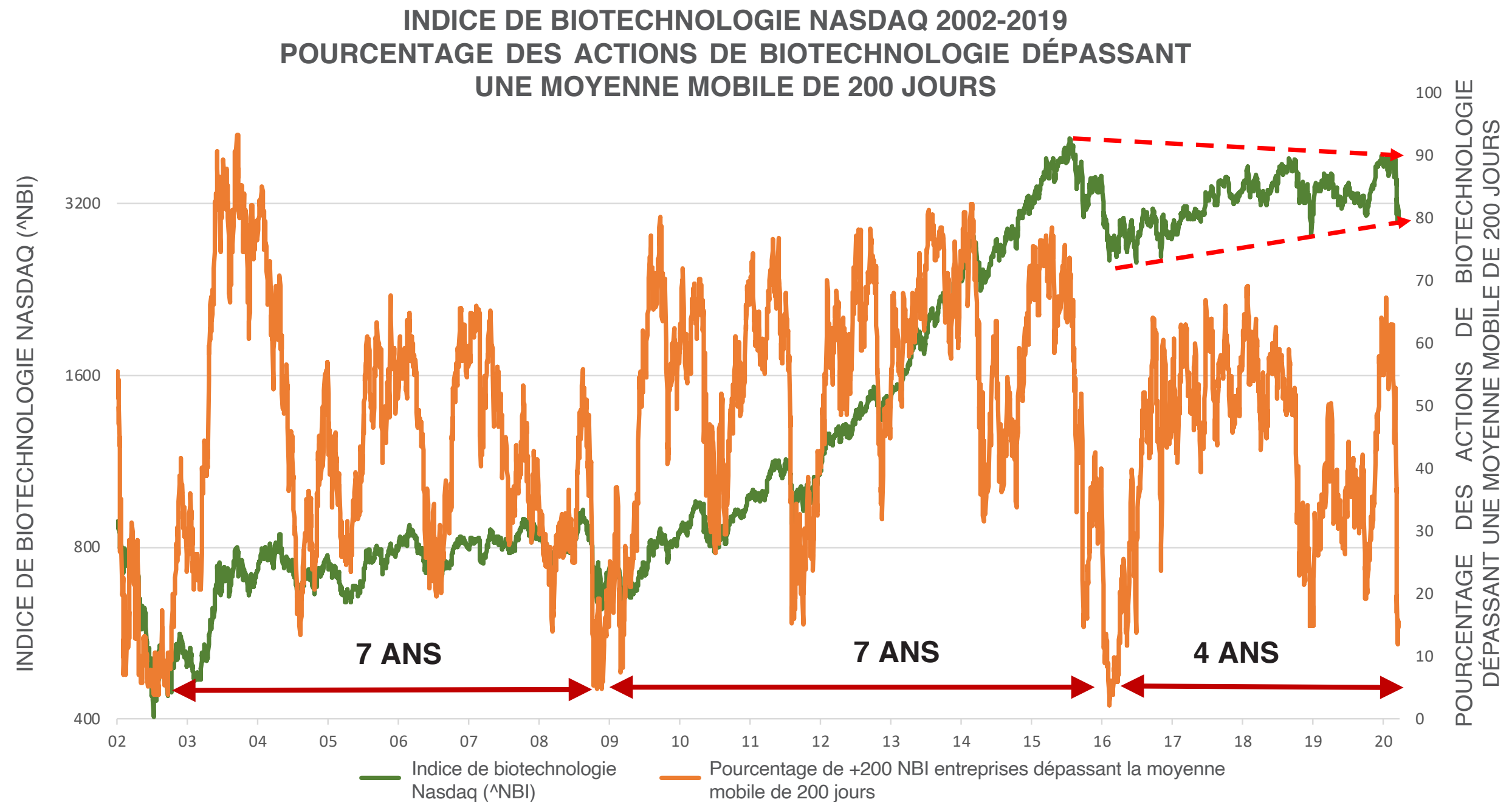


Source: PhRMA Research, « Medicines in Development for Neurological Disorders 2018 »

La biotechnologie est sous-évaluée

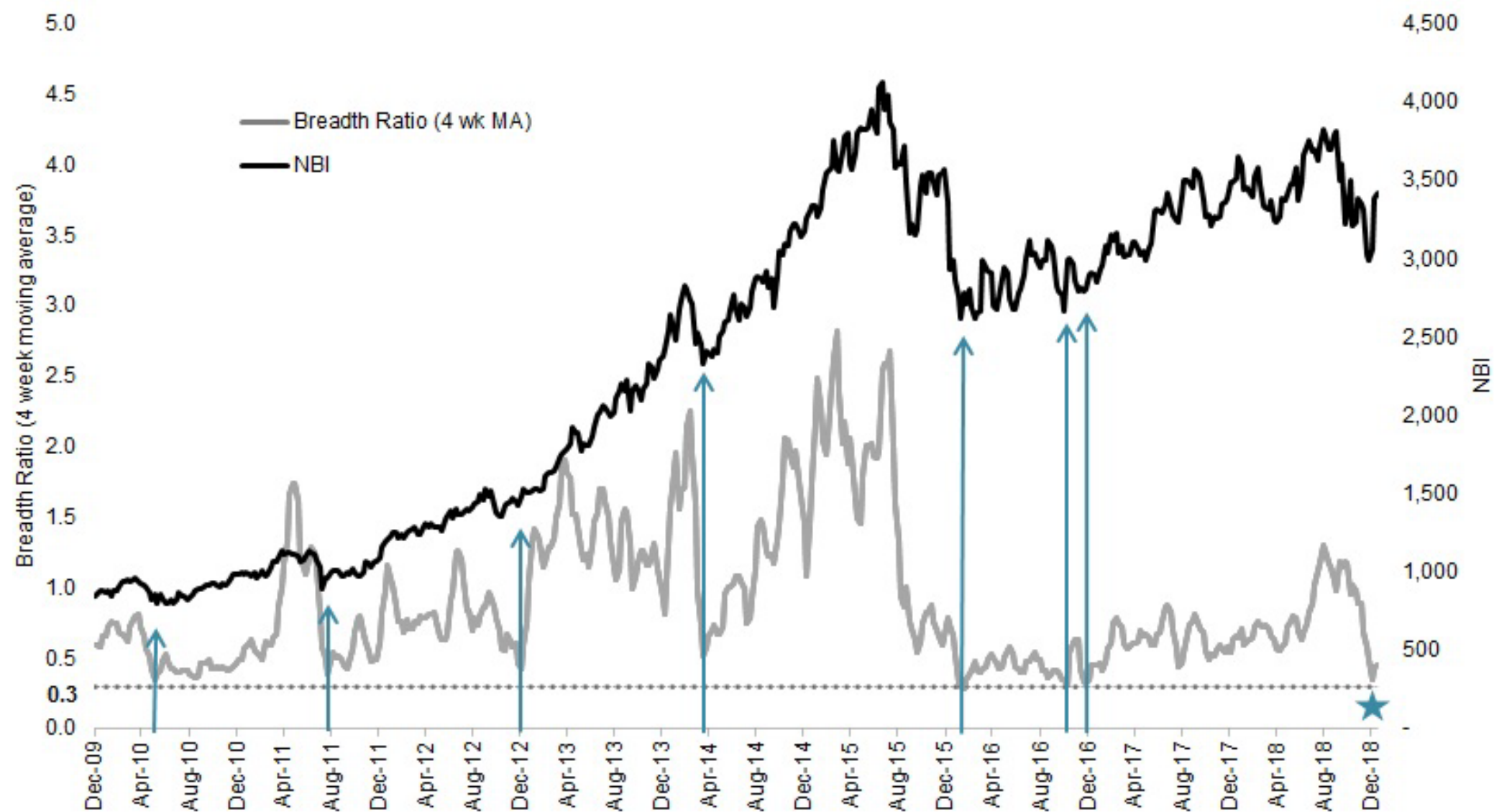


Les premières étapes d'un nouveau marché biotechnologique haussier



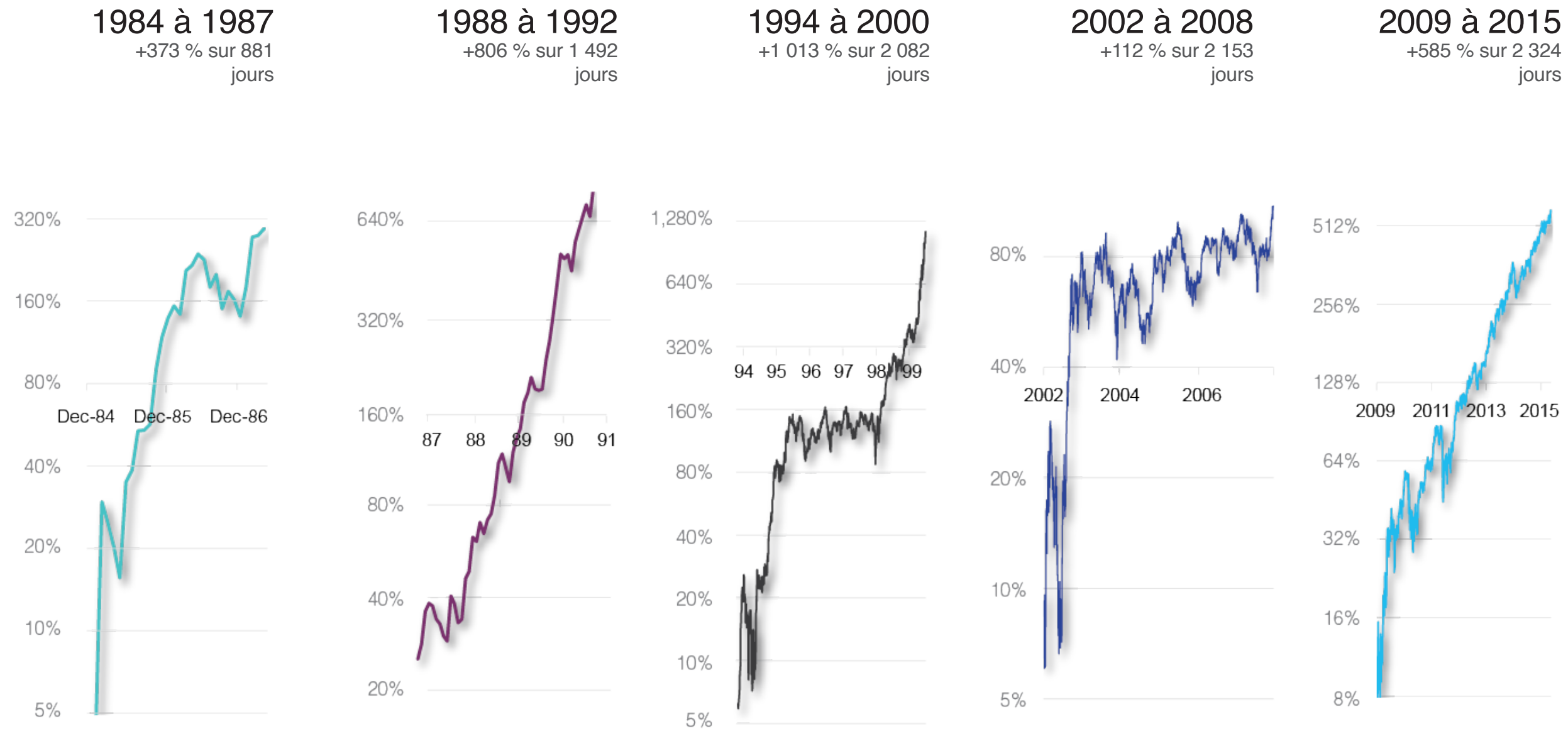
L'ambiance nerveuse est optimiste

RATIO FLUX-AMPLEUR DU FONDS COMPARÉ À BNI (moyenne mobile de 4 semaines)



Source: Lipper (une société Thomson Reuters), FactSet, Piper Jaffray

Marchés biotechnologiques haussiers suivant des baisses supérieures à -40%: 1980-2019

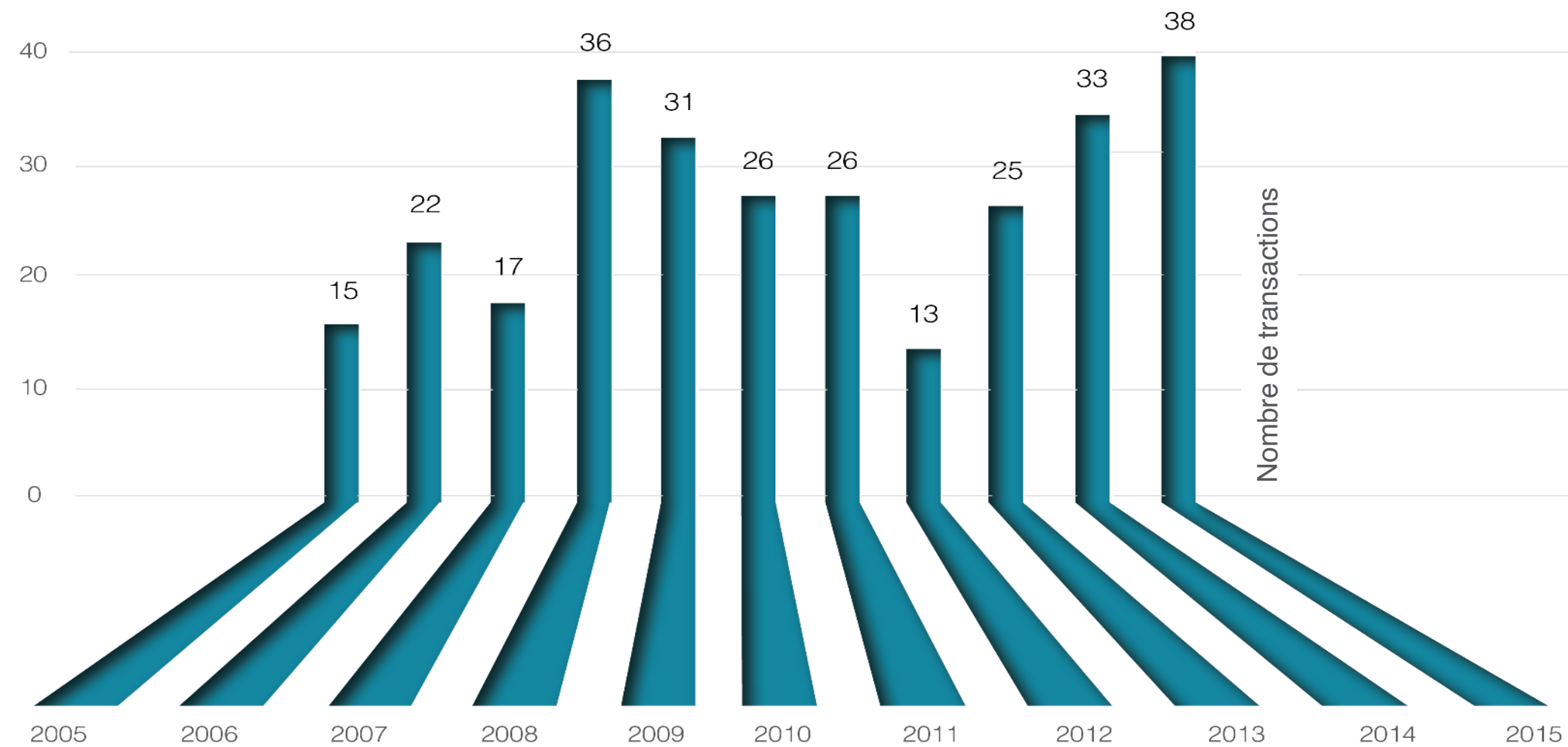


Source: Next Edge Capital Corp., Bloomberg Data, Reuters-Datastream

Biotechnologie représentée par l'indice mondial de biotechnologie DS de Reuters Datastream de 1980 à 1992 et par l'indice de biotechnologie Nasdaq de 1992 à aujourd'hui. Les dates choisies étaient fondées sur la recherche et l'évaluation de Next Edge Capital Corp. et, dans une certaine mesure, les dates de début et de fin de ces événements sont subjectives et différentes sources peuvent suggérer des intervalles de dates différents, ce qui donne lieu à des chiffres de rendement différents.

Les rendements du Fonds profitent et continueront de profiter des fusions et acquisitions

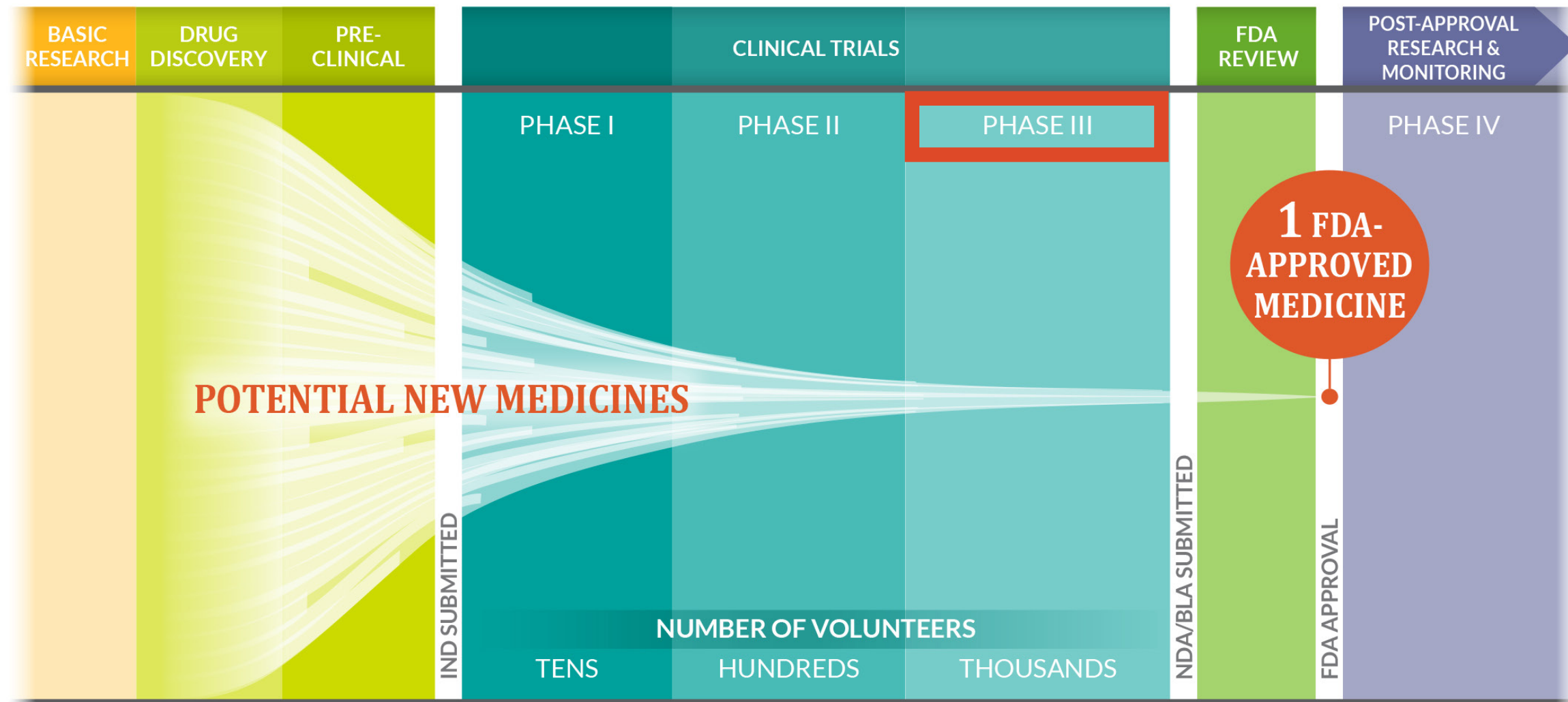
Fusions et acquisitions des entreprises biotechnologiques publiques



Société	Mois	Prime
Medivation	Août 2016	117 %
Xenoport	Mai 2016	65 %
Heartware	Juin 2016	93 %
Transition	Juin 2016	120 %
Cynapsus	Septembre 2016	123 %
Immunotec	Mai 2017	22 %
ELOS	Juillet 2017	57 %
Spark Therapeutics	Février 2019	124 %
Clementia Pharma	Février 2019	85 %

Source: Next Edge Capital Corp.

De la découverte à la commercialisation



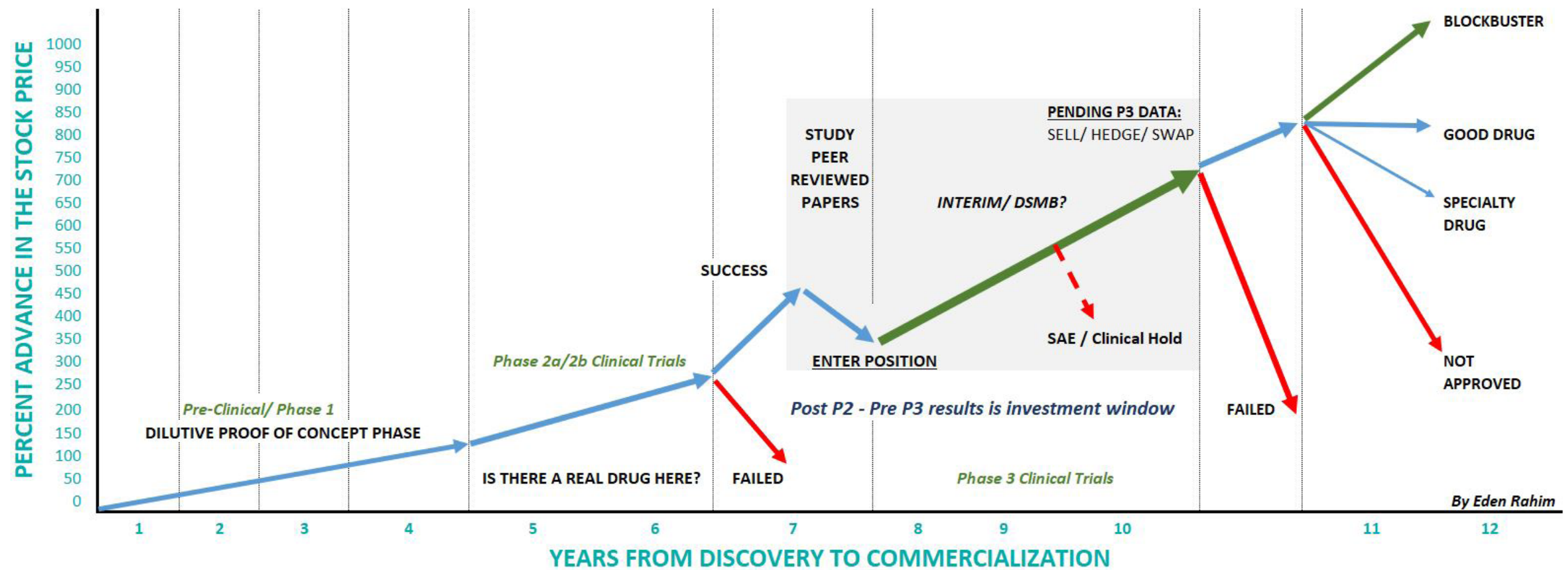
Key: IND=Investigational New Drug Application, NDA=New Drug Application, BLA=Biologics License Application

*The average research & development (R&D) cost required to bring a new FDA-approved medicine to patients is estimated to be \$2.6 billion over the past decade (in 2013 dollars), including the cost of the many potential medicines that do not make it through to FDA approval.

Processus d'investissement

Discipline: Prévention des résultats risqués

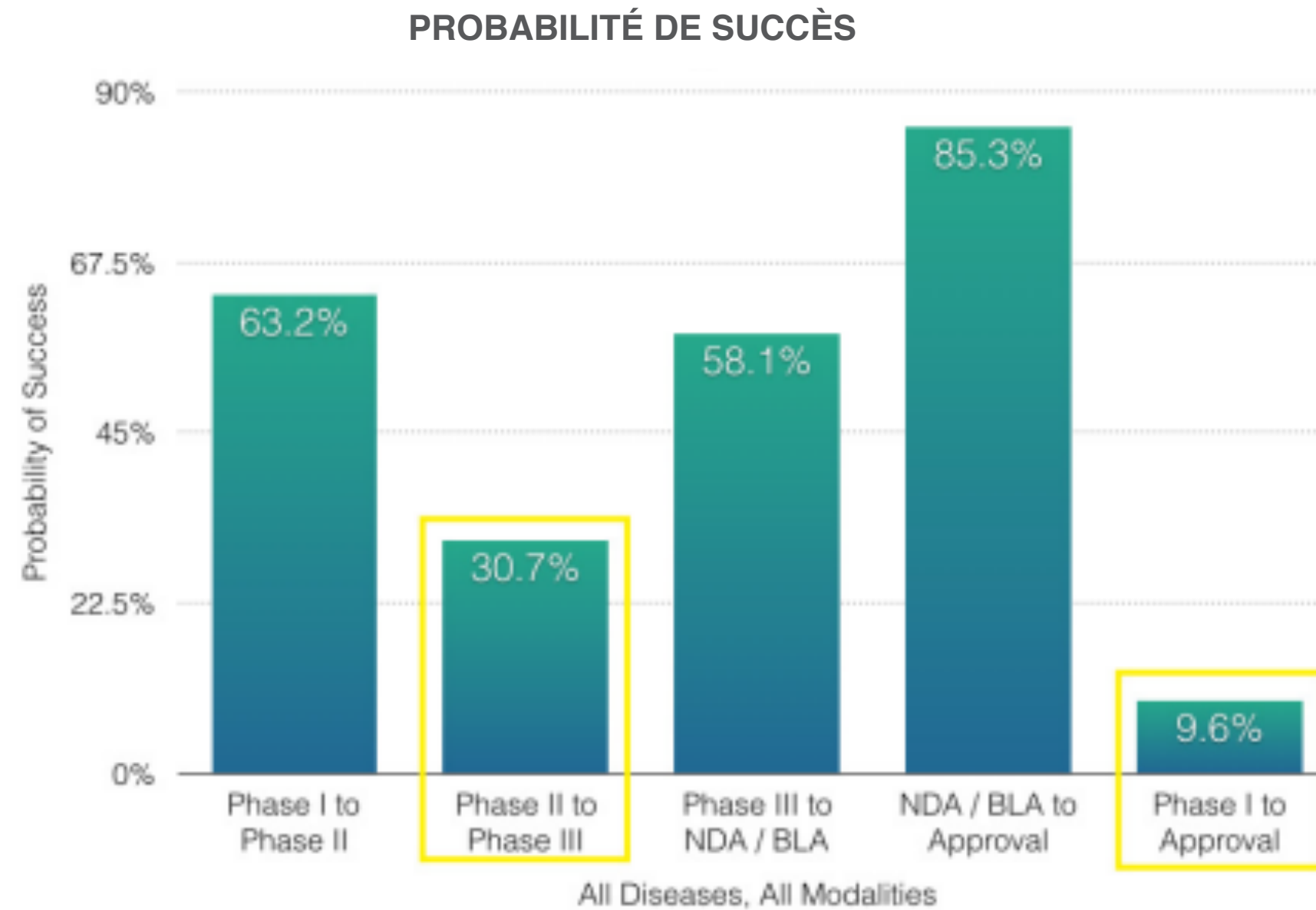
PHASES DE CRÉATION/DESTRUCTION DE LA VALEUR DU DÉVELOPPEMENT D'UN MÉDICAMENT BIOLOGIQUE OBTENU PAR PROCESSUS DE RECOMBINAISON



CIBLE IDENTIFIÉE VALIDATION	RESPONSABLE IDENTIFIÉ/OPTIMISÉ	PRÉCLINIQUE/ DEMANDE DE DNR (IN VIVO)	PHASE 1 TOXICITÉ/ACTIVITÉ (ESSAIS HUMAINS)	PHASE 2 - ESSAIS D'ENVERGURE À DOUBLE INSU, CONTRÔLÉS PAR PLACEBO	PHASE 2 RÉSULTAT	APRÈS P2 FINANCEMENT	PHASE 3 - ESSAIS D'ENVERGURE À DOUBLE INSU, CONTRÔLÉS PAR PLACEBO (RISQUE/RÉCOMPENSE LE PLUS FAVORABLE)	ATTEINT UNE IMPORTANCE DEMANDE DE DHNM/BLA	APPROBATION/REJET FDA	COMMERCIALISATION
PHASE DE DÉCOUVERTE (IN VITRO / EN SILICO)		MÉCANISME D'ACTION/ VALIDER L'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE		EFFICACITÉ/PLAGES POSOLOGIQUES/ACTIVITÉ SECONDAIRE	RÉSULTAT DES ESSAIS DE PHASE 2	PROUVE STATISTIQUEMENT LES AVANTAGES MÉDICAUX PRIMAIRES ET SECONDAIRES			CELA ENTRAÎNERA-T-IL LA RENTABILITÉ?	

Source: Next Edge Capital Corp.

Pourquoi mettre l'accent sur les données cliniques postérieures à la phase 2?



Domaine d'intérêt principal du gestionnaire de fonds

Gestionnaires de portefeuille



Eden Rahim

Eden Rahim est le gestionnaire de portefeuille du Next Edge Bio-Tech Plus Fund. Le seul fonds commun de placement en biotechnologie dédié au Canada. Depuis sa création, le Fonds a largement dépassé son indice de référence. Eden a également fait ses preuves grâce à un fonds de croissance 5 étoiles sur 5 ans du quartile supérieur, avec plus de 1 milliard de dollars en actifs pour 4 mandats chez RBC Global Asset Management. De plus, Eden a produit un rendement annuel composé de +26 % pour un mandat en biotechnologie entre 1995 et 2003. Il possède également une vaste expérience institutionnelle en fonds spéculatifs à travers des crises majeures et en structuration de billets pour créer des profils de rendement précis.

L'expérience d'Eden comprend plus de deux décennies de gestion de portefeuille et de fonds spéculatifs. Stratège des options, analyste des produits dérivés et de la biotechnologie et gestionnaire de portefeuille. Il a géré et négocié un portefeuille d'options couvrant plus de 250 titres dans le monde entier et 4 produits de base, avec l'intérêt ouvert de 500 000 contrats en plus de 14 FNB à options d'achat couvertes (plus de 0,7 milliard de dollars en fonds sous mandat de gestion) au Canada, aux États-Unis et en Australie, en utilisant sa discipline de vente d'options dynamiques chez FNB Horizons.

Bloomberg TV et BNN invitent régulièrement Eden à discuter de l'industrie de la biotechnologie; Eden est également auteur et contributeur de nombreuses sources de l'industrie et d'importants articles de presse aux États-Unis et au Canada. Depuis 3 ans, il est panéliste à la prestigieuse Bloom Burton Healthcare Conference.



Michael Bird

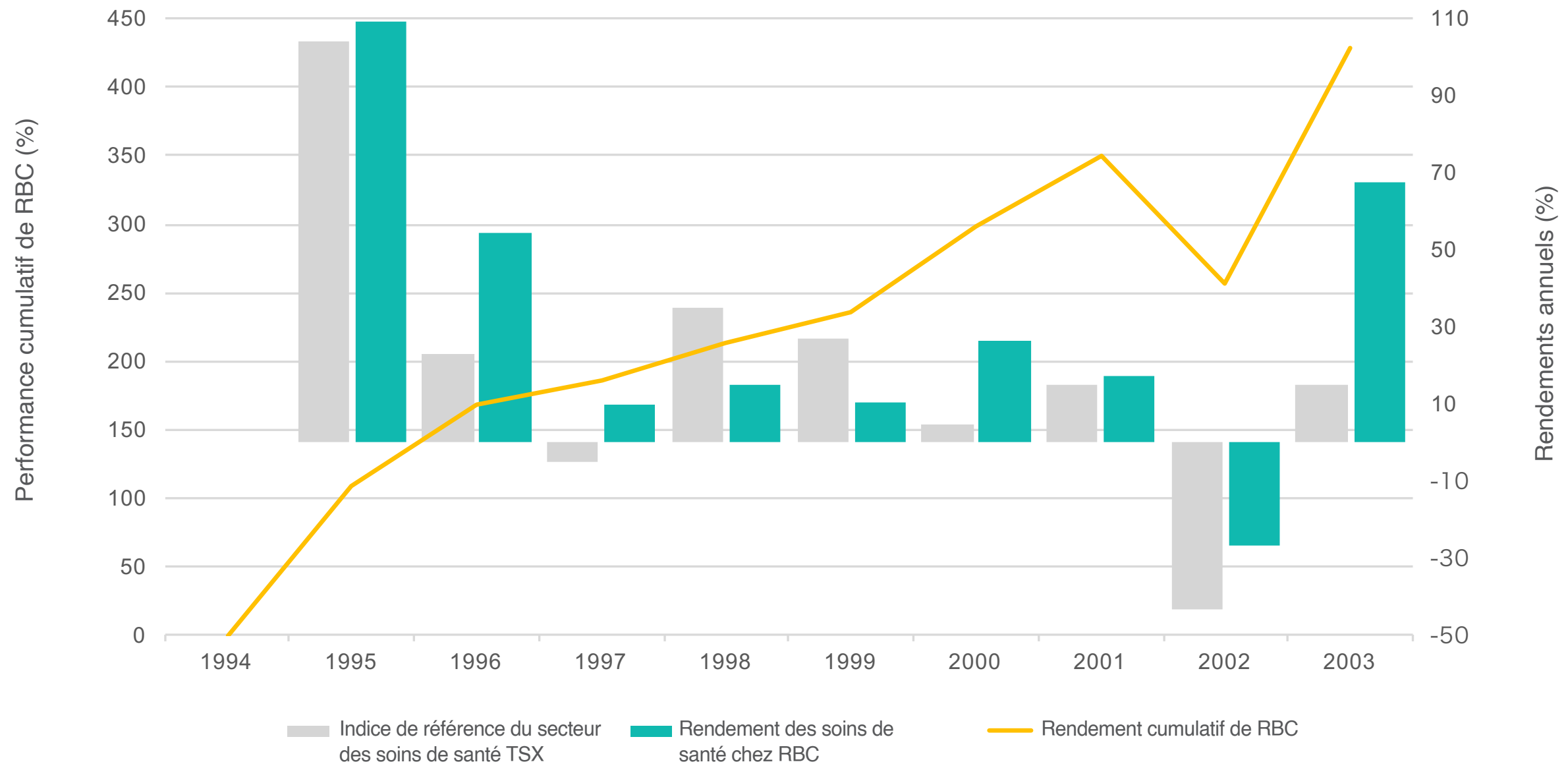
Michael Bird est le gestionnaire de portefeuille associé et négociateur du Next Edge Bio-Tech Plus Fund. Mike possède plus de vingt-cinq ans d'expérience dans le domaine des options et de la négociation d'instruments dérivés. Il était auparavant vice-président et chef du groupe des dérivés sur actions chez Valeurs mobilières Desjardins.

Il a également travaillé comme vice-président et courtier principal au sein du groupe des dérivés sur actions de RBC, et comme vice-président à CIBC/Wood Gundy, et comme négociateur d'options et négociateur pour compte propre à la Banque de Nouvelle-Écosse. Michael a siégé au comité des marchés dérivés de TSE et est directeur et président du comité d'audit d'Intrinsyc Technologies Corporation (TSX : ITC).

Performance institutionnelle de la biotechnologie

PERFORMANCE DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE DANS LE SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ CHEZ RBC 1995-2003*

Performance cumulée et absolue par rapport à l'indice de référence du secteur des soins de santé TSX



Source: Next Edge Capital Corp.

*L'attribution de la performance a été acquise à titre de sous-secteur au sein du Fonds d'actions canadiennes RBC et du Fonds équilibré canadien RBC pour la période de mars 1995 à octobre 2003.

Rendement du Fonds

RENDEMENT HISTORIQUE¹ Catégorie A

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	ACJ
2020	-4,81 %	-9,36 %	0,08 %	11,14 %	2,80 %	-2,65 %	-0,54 %	3,04 %	-1,21 %	-0,47 %	--	--	-3,22 % ³
2019	16,42 %	13,20 %	3,05 %	-3,56 %	-8,48 %	-1,85 %	-0,52 %	-4,50 %	-8,38 %	-7,02 %	-4,12 %	2,14 %	-6,76 %
2018	5,97 %	1,84 %	1,60 %	-8,80 %	2,26 %	2,02 %	-2,94 %	4,43 %	0,21 %	-12,13 %	-4,68 %	-11,29 %	-21,27 %
2017	4,70 %	9,94 %	2,23 %	3,04 %	-8,81 %	9,44 %	-12,49 %	1,49 %	5,47 %	1,47 %	0,17 %	-0,94 %	13,74 %
2016	-19,36 %	-6,35 %	2,23 %	4,93 %	0,73 %	-8,01 %	14,00 %	1,96 %	5,06 %	-9,56 %	2,73 %	6,71 %	-9,11 %
2015	--	--	--	-6,01 %*	4,76 %	3,25 %	0,81 %	-2,52 %	-6,94 %	-1,44 %	7,15 %	0,57 %	-1,25 % ³

RENDEMENT HISTORIQUE¹ Catégorie A1

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	ACJ
2020	-4,69 %	-9,26 %	0,21 %	11,28 %	2,93 %	-2,25 %	-0,41 %	3,17 %	-1,09 %	-0,35 %	--	--	-2,00 % ³
2019	16,56 %	13,31 %	3,17 %	-3,45 %	-8,37 %	-1,74 %	-0,40 %	-4,38 %	-8,27 %	-6,90 %	-4,01 %	2,28 %	-5,41 %
2018	6,10 %	1,94 %	1,71 %	-8,70 %	2,38 %	2,13 %	-2,83 %	4,56 %	0,32 %	-12,02 %	-4,57 %	-11,19 %	-20,19 %
2017	4,74 %	8,05 %	2,47 %	3,13 %	-8,69 %	9,56 %	-12,39 %	1,60 %	5,58 %	1,59 %	-0,07 %	-0,84 %	13,20 %
2016	-19,27 %	-6,24 %	2,34 %	5,04 %	0,78 %	-7,92 %	14,12 %	2,09 %	5,00 %	-9,31 %	2,95 %	6,69 %	-8,01 %
2015	--	1,93 %**	0,24 %	-4,26 %	4,88 %	3,58 %	1,33 %	-2,41 %	-6,76 %	-1,32 %	7,27 %	0,69 %	4,44 % ³

RENDEMENT HISTORIQUE¹ Catégorie F

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	ACJ
2020	-4,71 %	-9,28 %	0,19 %	11,26 %	2,90 %	-2,55 %	-0,43 %	3,14 %	-1,11 %	-0,38 %	--	--	-2,24 % ³
2019	16,53 %	13,29 %	3,15 %	-3,47 %	-8,39 %	-1,76 %	-0,43 %	-4,40 %	-8,28 %	-6,92 %	-4,03 %	2,29 %	-5,63 %
2018	6,07 %	1,92 %	1,69 %	-8,72 %	2,36 %	3,68 %	-2,85 %	4,56 %	0,29 %	-12,05 %	-4,60 %	-11,21 %	-20,38 %
2017	4,85 %	8,01 %	2,24 %	3,12 %	-8,60 %	9,55 %	-12,41 %	1,66 %	5,59 %	1,57 %	-0,08 %	-0,86 %	13,08 %
2016	-19,29 %	-6,36 %	2,40 %	5,01 %	0,76 %	-7,94 %	14,09 %	2,06 %	4,97 %	-9,33 %	2,92 %	6,65 %	-8,30 %
2015	--	1,93 %**	0,22 %	-4,29 %	4,86 %	3,56 %	1,31 %	-2,43 %	-6,79 %	-1,35 %	7,21 %	0,67 %	4,15 % ³

RENDEMENT HISTORIQUE¹ Catégorie F1

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	ACJ
2020	-4,61 %	-9,18 %	0,30 %	11,38 %	3,01 %	-2,43 %	-0,32 %	3,26 %	-1,01 %	-0,26 %	--	--	-1,15 % ³
2019	16,66 %	13,40 %	3,25 %	-3,36 %	-8,29 %	-1,66 %	-0,31 %	-4,30 %	-8,18 %	-6,82 %	-3,93 %	2,37 %	-4,41 %
2018	6,20 %	2,02 %	1,80 %	-8,62 %	2,47 %	2,22 %	-2,74 %	4,72 %	0,40 %	-11,94 %	-4,49 %	-11,11 %	-19,30 %
2017	4,32 %	8,08 %	2,50 %	3,18 %	-8,58 %	9,66 %	-12,31 %	1,69 %	5,67 %	1,68 %	0,02 %	-0,75 %	13,70 %
2016	-19,21 %	-6,16 %	2,43 %	5,12 %	0,88 %	-7,85 %	14,21 %	2,19 %	5,09 %	-9,23 %	3,01 %	6,72 %	-7,12 %
2015	--	1,97 %**	0,34 %	-4,18 %	4,98 %	3,69 %	1,43 %	-2,31 %	-6,66 %	-1,22 %	7,38 %	0,80 %	5,52 % ³

RENDEMENT HISTORIQUE² Indice de référence

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC	ACJ
2020	-4,49 %	-4,49 %	-9,52 %	13,06 %	8,20 %	0,56 %	-1,09 %	-0,67 %	-1,79 %	-1,82 %	--	--	-3,80 % ³
2019	23,92 %	2,48 %	0,32 %	-2,15 %	-9,33 %	6,74 %	-7,06 %	-6,36 %	-4,75 %	3,95 %	6,58 %	1,03 %	11,94 %
2018	3,69 %	-7,10 %	-0,59 %	-3,19 %	7,01 %	3,38 %	0,79 %	12,82 %	4,67 %	-15,71 %	0,55 %	-13,15 %	-10,15 %
2017	2,68 %	6,17 %	-2,63 %	-0,85 %	-1,80 %	7,97 %	0,93 %	1,24 %	1,35 %	-3,01 %	3,95 %	8,58 %	26,51 %
2016	-18,33 %	-5,30 %	-3,07 %	3,79 %	2,03 %	-9,03 %	8,51 %	-2,57 %	0,78 %	-10,37 %	2,81 %	-2,62 %	-30,94 %
2015	--	4,53 %**	4,05 %	-1,68 %	6,76 %	0,87 %	6,40 %	-8,95 %	-14,52 %	0,70 %	9,67 %	0,48 %	5,84 % ³

1. Les rendements du Next Edge Bio-Tech Plus Fund sont nets de tous les frais et dépenses associés aux Unités de catégorie A facturées à compter du 1er mai 2015. Les rendements du Next Edge Bio-Tech Plus Fund sont nets de tous les frais et dépenses associés aux Unités des catégories A1, F et F1 facturées à compter du 1er mars 2015. Les relevés de 2020 ne sont pas audités. Par conséquent, les statistiques sur le rendement contenant les chiffres de 2020 figurant dans le présent document doivent être confirmées. Les taux de rendement annualisés historiques pour les Unités de catégorie A du Next Edge Bio-Tech Plus Fund au 30 octobre 2020 sont de 1 an -5,23 %; 3 ans -11,10 %; 5 ans -4,57 %; 10 ans S.O.; TRCTA -5,59 %; pour la catégorie A1, 1 an -3,78 %; 3 ans -9,83 %; 5 ans -3,61 %; 10 ans S.O.; TRCTA -3,66 %; pour la catégorie F, 1 an -4,03 %; 3 ans -10,06 %; 5 ans -3,84 %; 10 ans S.O.; TRCTA -3,89 %; pour la catégorie F1, 1 an -2,78 %; 3 ans -8,86 %; 5 ans -2,71 %; 10 ans S.O.; TRCTA -2,75 %.

2. L'indice de référence pour le Next Edge Bio-Tech Plus Fund est de : (i) 40 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice plafonné des soins de santé S&P/TSX, plus (ii) 60 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice des sociétés biotechnologiques NASDAQ. Les rendements de référence ne sont pas audités et doivent être confirmés. Les taux de rendement annualisés antérieurs pour l'indice de référence au 30 octobre sont de 1 an 3,58 %; 3 ans 2,98 %; 5 ans -1,41 %; 10 ans S.O.; TRCTA -1,92 %.

3. Année partielle

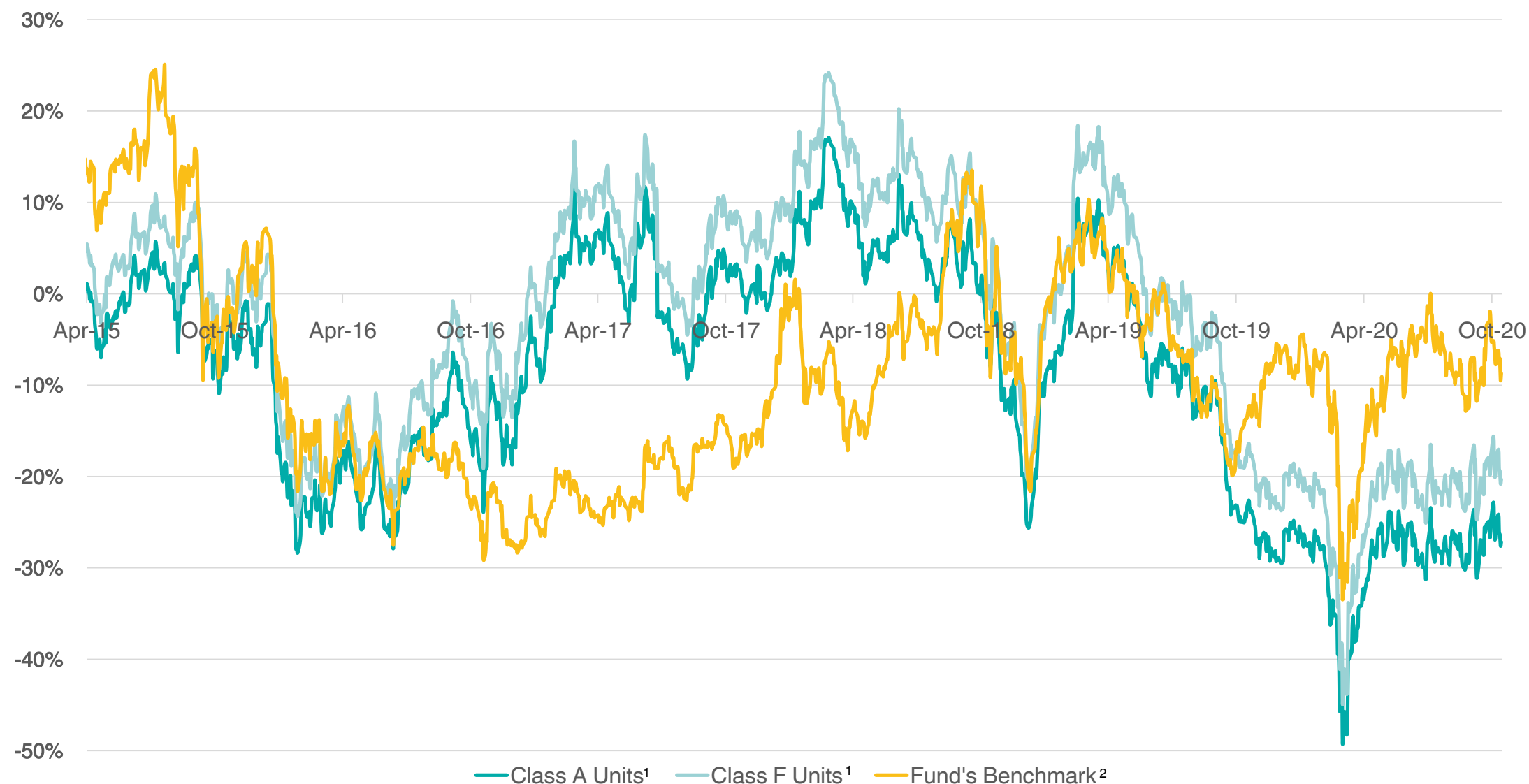
* Date de début du mois partiel : Du 17 au 27 février 2015.

** Date de début du mois partiel : Du 13 au 30 avril 2015.

Rendement du Fonds

UNITÉS DES CATÉGORIES A¹ ET F¹ DU NEXT EDGE BIO-TECH PLUS FUND PAR RAPPORT À L'INDICE DE RÉFÉRENCE DU FONDS²

Du 13 avril 2015 (date d'établissement des Unités de catégorie A¹) au 30 octobre 2020



Source: Next Edge Capital Corp., RBC Investor & Treasury Services Inc.

1. Les rendements du Next Edge Bio-Tech Plus Fund sont nets de tous les frais et dépenses associés aux Unités de catégorie A facturées à compter du 1er mai 2015. Les rendements du Next Edge Bio-Tech Plus Fund sont nets de tous les frais et dépenses associés aux Unités de catégorie F facturées à compter du 1er mars 2015. Les relevés de 2020 ne sont pas audités. Par conséquent, les statistiques sur le rendement contenant les chiffres de 2020 indiqués dans ce document doivent être confirmées. Les taux de rendement annualisés historiques pour les Unités de catégorie A du Next Edge Bio-Tech Plus Fund au 30 octobre 2020 sont de 1 an -5,23 %; 3 ans -11,10 %; 5 ans -4,57 %; 10 ans S.O.; TRCTA -5,59 %; et pour la catégorie F, 1 an -4,03 %; 3 ans -10,06 %; 5 ans -3,84 %; 10 ans S.O.; TRCTA -3,89 %.

2. L'indice de référence pour le Next Edge Bio-Tech Plus Fund est de :

(i) 40 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice plafonné des soins de santé S&P/TSX, plus

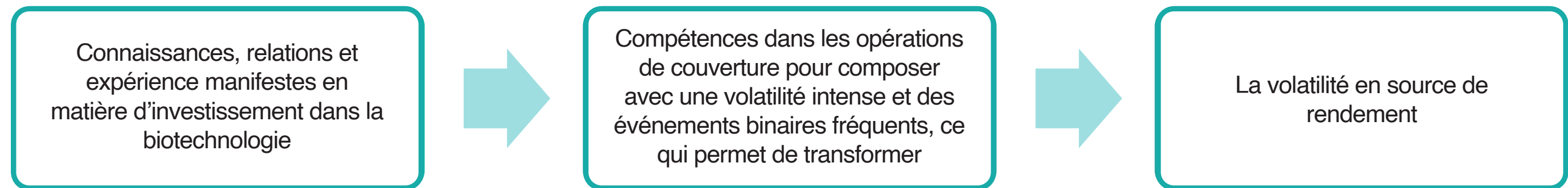
(ii) 60 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice des sociétés biotechnologiques NASDAQ

Les rendements de référence ne sont pas audités et doivent être confirmés. Les taux de rendement annualisés antérieurs pour l'indice de référence au 30 octobre sont de 1 an 3,58 %; 3 ans 2,98 %; 5 ans -1,41 %; 10 ans S.O.; TRCTA -1,92 %.

L'indice de référence n'est pas représentatif de la stratégie d'investissement du Fonds, car celui-ci investit dans des sociétés de biotechnologie et de soins de santé de petite et moyenne capitalisation basées aux États-Unis et au Canada, tandis que l'indice de référence implique l'investissement dans des sociétés de biotechnologie et de soins de santé de grande capitalisation basées aux États-Unis et au Canada.

Philosophie et contexte

La gestion du Fonds exige une combinaison unique de compétences spécialisées:



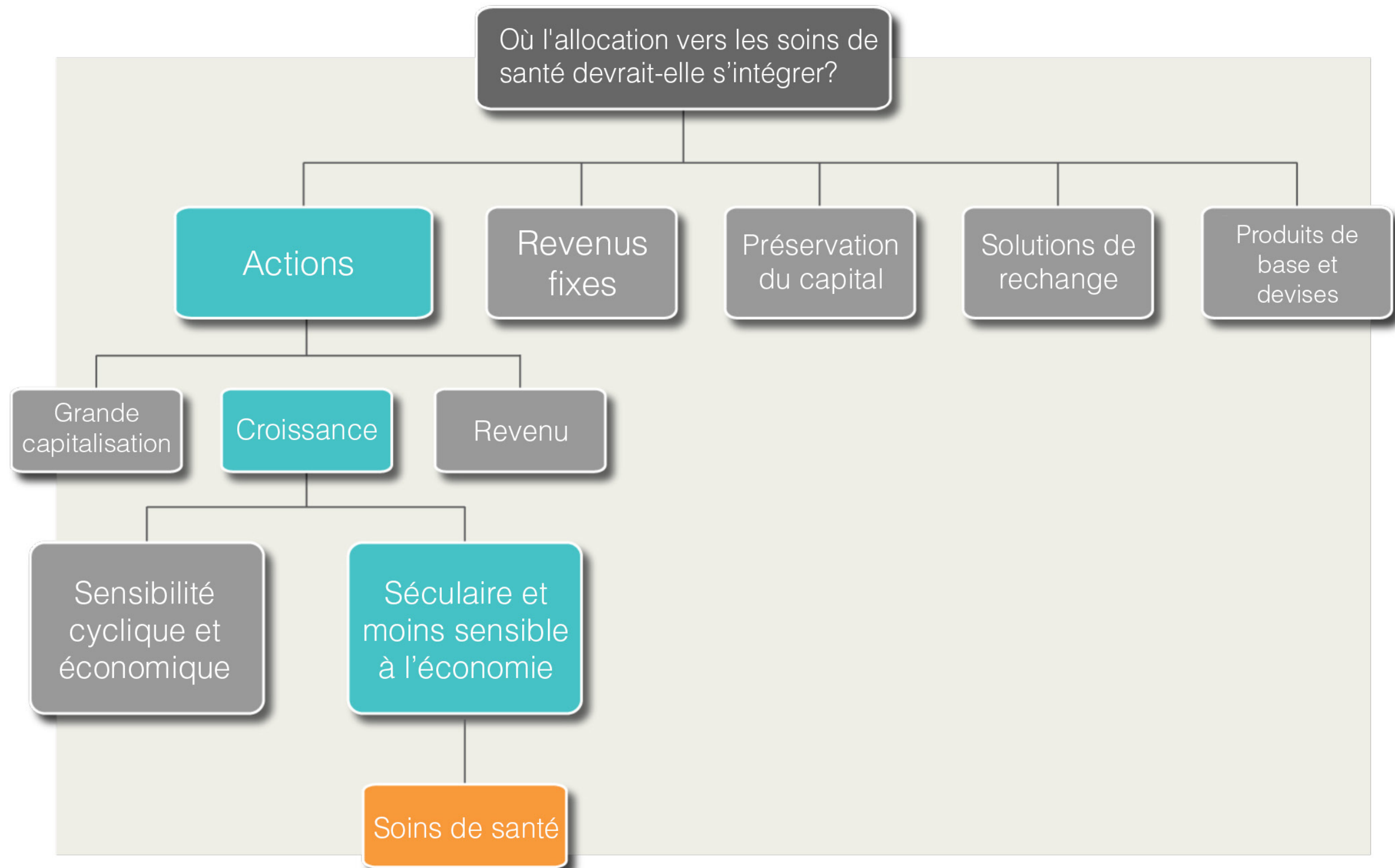
Les renseignements antérieurs pertinents comprennent:

- **9 ans de performance institutionnelle historique de la biotechnologie: +26 % TRCTA* par rapport à +14 % TRCTA (indice TSX des soins de santé)**
- **Notes biotechnologiques novatrices modélisées et structurées avec JP Morgan**
- **Note biotechnologique structurée pour Jovian par l'entremise de la Banque TD, composée d'un panier d'actions**
- **Gestion conjointe du dessaisissement et de la réaffectation du portefeuille de soins de santé de travailleurs**
- **Premier investisseur dans un certain nombre de grandes réussites (Gilead, IDEC, Biogen, Biochem)**
- **Investisseur dans un certain nombre de titres acquis (Centocor, Vicuron, Igen, Scios, Triangle, etc.)**

Source: Next Edge Capital Corp.

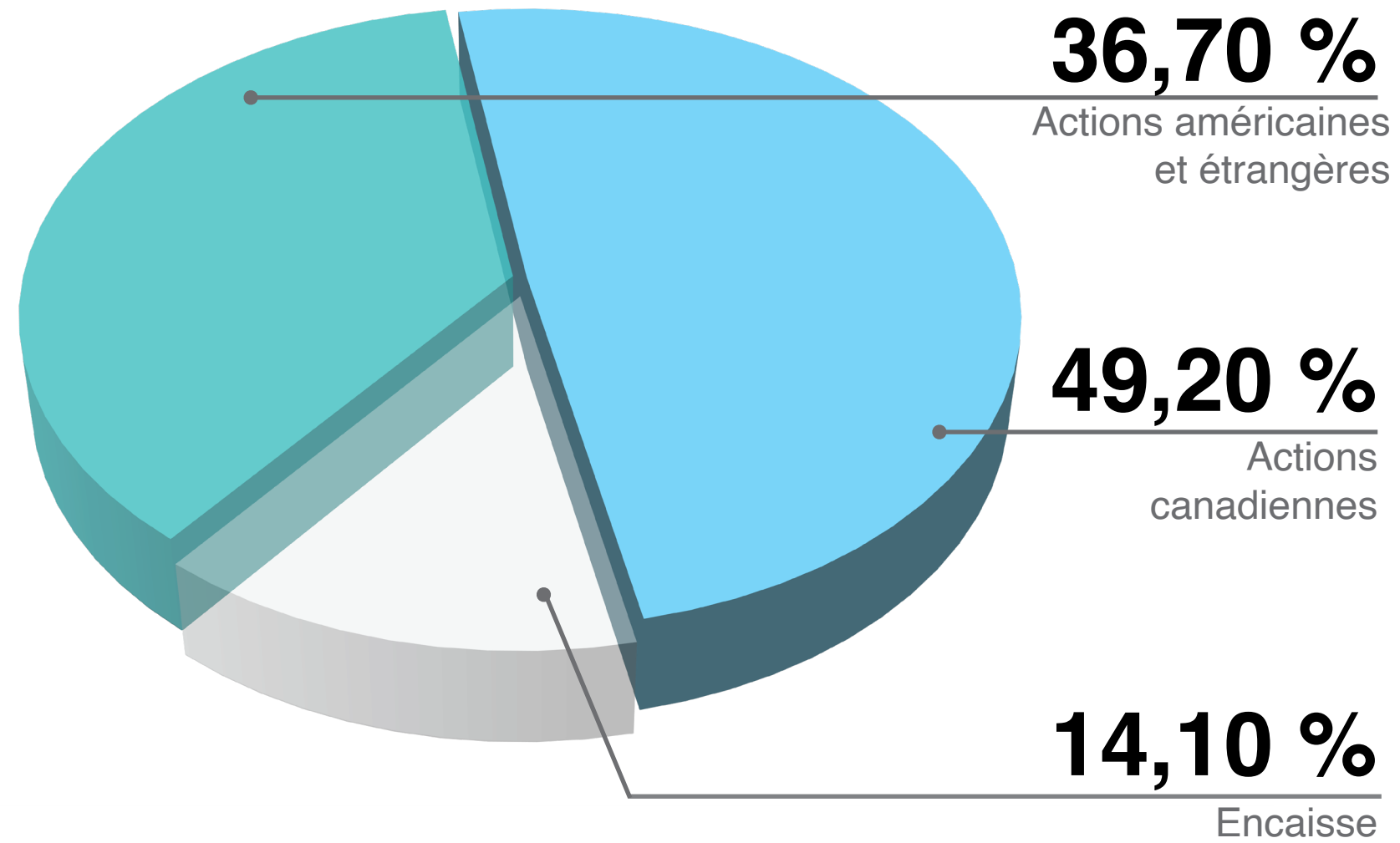
*L'attribution de la performance a été acquise à titre de sous-secteur au sein du Fonds d'actions canadiennes RBC et du Fonds équilibré canadien RBC pour la période de mars 1995 à octobre 2003.

L'allocation des soins de santé est une composante essentielle



Composition des avoirs du fonds

Au 30 octobre 2020



Conclusion

Le Next Edge Bio-Tech Plus Fund

- Accès diversifié aux entreprises de soins de santé en croissance
- **Stratégie axée sur les entreprises dans la phase avancée du développement de médicaments**
- Le Fonds est axé sur l'atténuation des risques au moyen
 - a) **d'un processus rigoureux et éprouvé de sélection des actions et**
 - b) **de stratégies de superposition de couverture pour gérer la volatilité et les événements binaires**
- Plan d'action pour chaque participation préalablement aux événements pivots
- **Les deux décennies d'expérience d'Eden Rahim :**
Gestion du secteur dans l'ensemble des portefeuilles institutionnels et notes structurées offrant au secteur une exposition favorable aux risques/ récompenses
- Relations avec la direction de nombreuses entreprises de biotechnologie

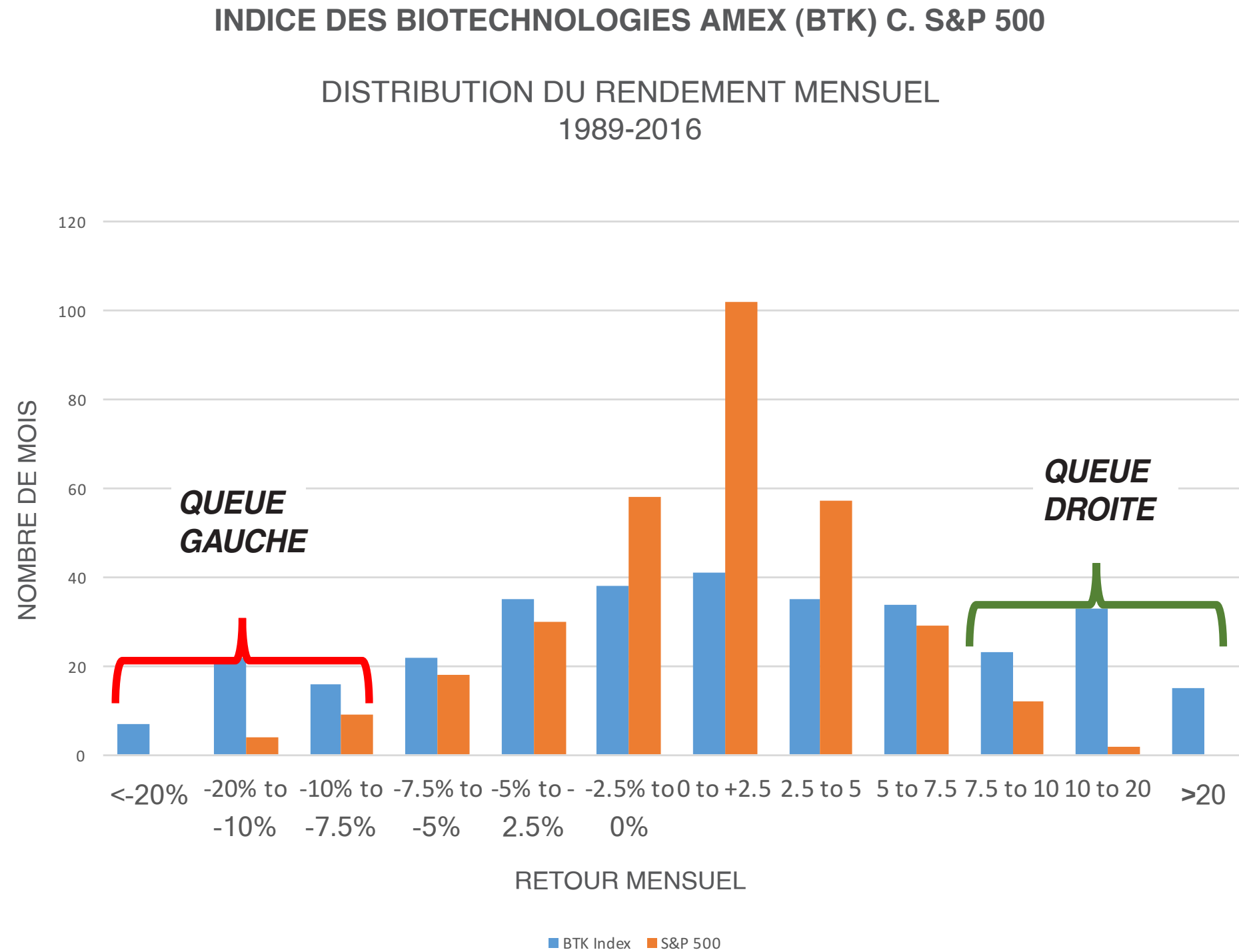


Résumé des modalités

Fonds Next Edge Bio-Tech Plus

Code FundSERV	Unités de catégorie F – NEC 214 Unités de catégorie A – NEC 213
Investissement initial minimum	5 000 \$
Investissement additionnel minimum	1 000 \$
Honoraires du gestionnaire	Unités de catégorie F 1,25 % Unités de catégorie A 2,25 % (frais d'administration de 1 % payés à même les honoraires du gestionnaire)
Commission de performance	20 % des gains supérieurs à la performance du gain ou de la perte en pourcentage sur l'indice plafonné des soins de santé S&P/TSX (40 %); ou du gain ou de la perte en pourcentage sur l'indice des technologies NASDAQ (60 %).
Évaluation	Quotidienne
Achats / Rachats	Quotidiens
Statut du régime enregistré	Admissible

La distribution « à queue épaisse » est la distribution « normale » pour la biotechnologie





nextedgecapital.com



linkedin.com/company/next-edge-capital



twitter.com/NextEdgeCapital



1 Toronto Street, Suite 200, Toronto, ON M5C 2V6



416.775.3600

Sans frais: 1.877.860.1080



info@nextedgecapital.com